

Montpellier

Notre ville

M

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 169 DECEMBRE 1993



**FÊTES
DE FIN D'ANNÉE**
Les lumières de la Ville

Page 24

**DOSSIER
SOLIDARITÉ**

Page 11 à 15



L'ENGAGEMENT D'ETRE DIFFERENT
D. BREMARD & J.-P. SWINIARSKI
agents généraux

Des professionnels à votre service, disposant d'une gamme de produits adaptés aux besoins de chacun.

Résidence "Le Caroubier" - 192, avenue de Lodève
34000 Montpellier

Tél. 67.40.54.39 - Télécopie 67.75.13.75

GENIE CLIMATIQUE
SERVICE
ENERGETIQUE
TELEGESTION
PROTECTION INCENDIE



SULZER Une Entreprise multinationale, un Service régional.

SULZER Synonyme de fiabilité, de qualité, et de réponse aux besoins du Client.

SULZER Leader en application technologique moderne.

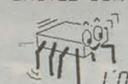
SULZER INFRA S.A.

122/132, rue de Caen - B.P. 115 - 92405 Courbevoie Cedex
Tél. : (1) 47 89 53 99 - Télécopie 610616 F

MICR'OCCASE

LA BOUTIQUE OÙ L'INFORMATIQUE EST MOINS CHÈRE

SAUTEZ SUR



L'OCCASE

23, quai des Tanneurs
(VERDANSON) - 34000 MONTPELLIER

DEPOT-VENTE
(Matériels, logiciels, jeux...)

NEUF
(Matériels - Fournitures - Réparations)

☎ 67.72.98.44
Fax : 67 02 02 25



Disponibilité immédiate

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS

ACCESION

Investissez sans surprise



Clos de la Fontaine
(Celleneuve)

Montpellier - Tél. 67 22 91 32



MENUISERIE CHARPENTE DE L'HERAULT

Menuiserie bois - Charpente bois
Couverture - Réfection de toiture

Clos des Entreprises
MAURIN - 34970 LATTES
Tél. 67 27 94 03
Fax 67 42 81 18

Sarl Henri FARRET

ŒUFS - VOLAILLES - SALAISONS
CHARCUTERIES
GROS - 1/2 GROS - DÉTAIL
FRAIS ET SURGELÉS

● 11 rue de la Saunerie - 34000 Montpellier
Tél. : 67 92 13 61

● Place A. Laissac

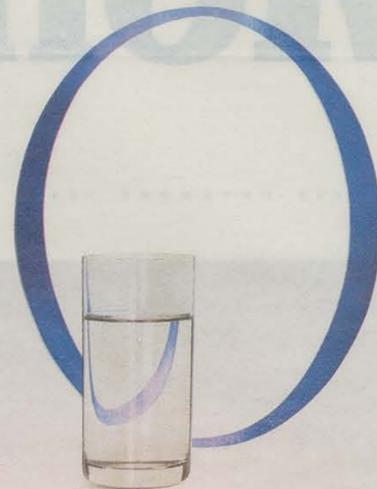
● Etal. N° 16 - Halles Laissac Tél. : 67 92 07 86

● Dépôt - Tél. : 67 92 09 32

Chaque mois

L'IMMOBILIER

Chez votre marchand de journaux



Derrière l'eau, un métier.

Quand vous buvez un verre d'eau claire, à quoi pensez-vous ?

A rien. Au plaisir de vous désaltérer.

C'est à nous de prévoir, concevoir, contrôler pour que cette eau arrive claire à votre verre.

Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.



RENDONS SERVICE A LA VIE

CONSTRUIRE PARTOUT OÙ BAT LE CŒUR DE LA VILLE



67.64.68.64

copra
LANGUEDOC-PYRENES
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

SOFAP

Promoteur - Constructeur
vous propose à Montpellier :

1 **Le Mail Jacques Cartier à Antigone Sud :**
Bureaux et appartements de standing (T1 au T5) avec grandes terrasses
67 22 47 37

2 **Le Clos de Belvezet à Ste-Odile :**
Appartements de standing (T1 au T5)
67 79 76 11

SOFAP

L'INNOVATION IMMOBILIERE

Direction Régionale : 91 56 80 21
Fax : 91 56 74 90

EDITO

L'approche de Noël appelle traditionnellement les cérémonies de vœux où chacun se souhaite joie, bonheur et prospérité. La crise actuelle, la morosité ambiante, la fracture de la société avec le développement des Sans-Domicile-Fixe portent cependant quelques lourds ombrages à cette joie traditionnelle. Il n'en reste pas moins qu'il faut, à la fois garder l'espoir, et en même temps privilégier plus que jamais la solidarité entre tous les habitants de la ville. Ce sont ces vœux que je voudrais présenter aux montpelliérains.

MEILLEURS VOEUX FISCAUX DE CRISE : LES IMPOTS COMMUNAUX BAISSERONT EN 1994

Depuis une dizaine d'années, le mouvement apparent de l'économie française et donc de la société, a masqué des réalités profondes.

Avec la crise de la métallurgie, de la sidérurgie, des charbonnages, l'Est et le Nord du pays ont connu des coups de boutoir extraordinaires. Par contre, l'attrait du soleil, la puissance de la matière grise et de la recherche, le dynamisme des villes du Sud ont expliqué un développement qui court au Sud de la France, de Toulouse à Nice, en passant par Montpellier, Aix et Grenoble.

Ainsi Montpellier est la ville de France (chiffres Assedic et source privée) qui a créée le plus d'emplois depuis 15 ans. Ces nouveaux emplois ont largement profité aux femmes qui en ont occupé les 2/3, renforçant ainsi les revenus des ménages à double source de revenus. Cette lutte pour l'emploi reste prioritaire. Elle ne saurait, cependant, masquer que la persistance de la crise, au Sud comme dans toute la France, et particulièrement dans le bâtiment, l'agriculture et même l'informatique, font que l'Hérault est un des départements de France les plus touchés par le chômage. La crise perdure et ne régresse pas. Depuis mars, non seulement le chômage continue à augmenter mais il augmente deux fois plus vite que dans la période de mars 1992 à mars 1993. Or, la fiscalité locale est basée sur la richesse du pays depuis deux siècles, malgré la crise au Nord et la poussée relative du Sud. La richesse du Nord repose sur un développement industriel puissant entre 1850 et 1970. Cette révolution industrielle, le Sud ne l'a jamais connue. La situation fiscale française est donc profondément injuste. L'avantage est d'abord à Paris et à la région parisienne qui concentrent les sièges sociaux des grandes entreprises et donc la taxe professionnelle. Ainsi, M. PASQUA, Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, est à la tête d'un 32^e "Etat fictif" inscrit à l'O.N.U., en richesses pures. Son produit industriel départemental est équivalent à celui de la Belgique. On ne s'étonnera donc pas que le débat actuel sur l'aménagement du territoire ne traite pas la seule question de fond qui vaille : la réforme de la fiscalité française qui serait de faire percevoir les taxes professionnelles et d'habitation à l'échelle nationale, et de les redistribuer ensuite selon des critères démographiques mais aussi de ruralité et de chômage. La crise étant là, les villes doivent, de façon pragmatique, s'adapter à la réalité. Ce tournant, Montpellier l'a pris depuis déjà plusieurs années. Les très grands travaux sont terminés et payés. Aujourd'hui, il faut investir moins et mieux. Cependant, pour maintenir l'emploi, la Ville continuera l'investissement de 1993 au budget de 1994. Les contribuables souhaitent une pause fiscale et au mieux une baisse. Déjà en 1993, la Ville et le District de Montpellier ont fait l'effort maximum.

L'impôt augmente de deux façons :
- les bases qui sont fixées par l'Etat. Elles ont augmenté en 1993 de 3 %.
- l'impôt augmente ensuite par le taux qui, lui, est fixé par la Collectivité Locale (Ville, District, Département, Région).
C'est ainsi qu'en 1993 le District de Montpellier a augmenté les taux de 1,55 %, la Ville de 2,7 %, le Département d'un peu moins de 5 % et la Région de 4,8 %. Il faut ajouter l'augmentation des bases et l'augmentation des taux pour avoir l'augmentation totale. En 1993, l'augmentation (base + taux) a été de 4,55 % au District, de 5,7 % pour la Ville, d'un peu moins de 8 % pour le Département et de 51 % pour la Région. A titre de comparaison, les Villes de Paris (Jacques CHIRAC), de Nîmes (BOUSQUET), ont augmenté leurs impôts communaux (base + taux) de 10 à 12 %.
L'effort de la Ville et du District de Montpellier en 1994 va être encore plus net qu'en 1993. L'Etat, à nouveau, va augmenter les bases d'environ 3 %, mais cela n'a pas encore été notifié à la Ville par la Direction Départementale des Impôts (Services de M. SARKOZY, Ministre du Budget). Par contre, je proposerai au District lors du vote du budget fin Décembre 1993, de diminuer les taux de 0,2 %. Ainsi les impôts baisseront pour la première fois dans

une grande ville de France depuis 20 ans. Au total, avec la baisse des taux et l'augmentation des bases, l'augmentation dans la colonne District de la feuille d'impôts en 1994 sera de l'ordre de 2,5 % soit l'inflation.

Fin janvier 1994, à son tour, la Ville votera son budget. Je proposerai de baisser les taux de 0,2 %, ce qui, compte tenu là encore de la hausse des bases par l'Etat, conduira à une augmentation réelle de l'ordre de l'inflation. Cet exercice, destiné à soulager les contribuables est d'autant plus difficile que M. BALLADUR, Premier Ministre, et M. SARKOZY, Ministre du Budget, ont présenté un budget 1994 de l'Etat qui diminue de façon impitoyable les versements de l'Etat aux grandes villes (D.G.F. : Dotation Globale de Fonctionnement). Pour la Ville de Montpellier, la baisse de la D.G.F. sera de 17 millions de francs, soit 1,7 milliards de centimes ou encore l'équivalent de 5 points de taxe d'habitation. Il a donc fallu économiser 17 millions plus l'inflation pour arriver à baisser les taux. Ceci explique que les moyens des Services Municipaux seront diminués de 3 %, que les subventions versées à

toutes les associations de la Ville seront stables de 0 à 100.000F, en baisse de 10 % au-delà de 100.000F. Pour que les élus donnent l'exemple de ces économies drastiques, je ferai voter à ce même Conseil de fin janvier une baisse de 10 % des indemnités de tous les élus du Conseil Municipal. Les élus du District ont déjà voté cette baisse de 10 % de leurs indemnités au Conseil de District. Cet effort fiscal sera poursuivi en 1995.

LA FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCES ECONOMIQUES DE RICHTER OUVRIRA EN SEPTEMBRE 1994

Après trois ans de combats aussi passionnément sectaires qu'inutiles, le bon sens l'a emporté. Le site n'est pas inondable. La Faculté est nécessaire pour les étudiants qui travaillent dans des locaux surchargés et vétustes. Les étudiants, de Sciences Economiques en 1994, et de Droit en 1995, auront une Faculté neuve avec une bibliothèque de 15.000 m², la plus grande bibliothèque universitaire hors de Paris. Mais la Faculté de Droit à Port Marianne c'est aussi la construction de 1.800 logements programmés et donc la sauvegarde de 4.000 à 5.000 emplois sur la Ville dans le secteur du bâtiment. La construction de la nouvelle Faculté d'Odontologie, la troisième tranche de la Faculté de Droit pour mettre en valeur les anciens locaux de la rue de l'Université et donc l'Ecusson, la construction de 40.000 m² supplémentaires à la Faculté de Médecine, route de Ganges, le démarrage de la future Cité Judiciaire, près du Peyrou et du Commissariat de Police avenue Clémenceau sont autant de bonnes nouvelles pour le bâtiment et donc l'emploi montpelliérain.

ECONOMISER SUR TOUT SAUF SUR LA SOLIDARITE

Deux secteurs du budget seulement ne seront pas en baisse mais en augmentation. Ce sont les investissements que j'évoquais pour la sauvegarde de l'emploi et la solidarité, base de l'unité de la ville. Il ne faut pas de fracture sociale, il ne faut pas de ville à deux vitesses. Si les moyens des services municipaux baissent de 3 %, les crédits du Centre Communal d'Action Sociale et de la Solidarité augmenteront eux de 5 à 7 %. La Ville soutient aussi, le formidable travail des bénévoles. Ce sont le Secours Catholique, le Secours Populaire, les Restaurants du Coeur, l'Armée du Salut, le Centre Social Protestant, le Foyer l'Avitarelle, Regain, l'Adages, etc. Le nombre des Foyers pour Sans-abri a été augmenté, des cars mis en place pour les recueillir. Des locaux sont disponibles pour les héberger le jour par grand froid, et leur permettre de trouver des vêtements neufs. Ce que l'Abbé PIERRE met en place à Paris, ces jours-ci, la Ville de Montpellier le possède grâce au C.S.P. près de la rue Brueys depuis sept ans. La solidarité restera la priorité de ce budget. Vers les jeunes aussi en quête d'emploi, vers les RMistes en développant les crédits pour l'insertion, vers les personnes âgées en difficulté, plus que jamais soutenus par le C.C.A.S. lorsque cela est nécessaire.

Baisse des impôts à la Ville comme au District en 1994
Maintien des investissements pour l'emploi, renforcement des solidarités, voilà les lignes directrices de la Ville pour 1994.

Bonne et heureuse année à tous les montpelliérains, à leurs parents, à leurs proches, à ceux qu'ils aiment.
Joie, Santé et Prospérité, malgré les difficultés du temps. A l'An que ven.

Georges FRECHE, Maire de Montpellier

Brèves

LES RENDEZ-VOUS DE LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 11 décembre à 14h
Sur le chemin des verriers.

Pendant plusieurs siècles, les arbres des zones méditerranéennes ont été coupés pour alimenter les fours des verriers des garrigues... R.V. au parking de Couloubrières près Ferrières les Verreries (entre Claret et St Bauzille de Putois). Ecologistes de l'Euzière. Gratuit.

Dimanche 12 décembre
Comptage oiseaux d'eau (BIROE) voir comptage du 17 octobre.

Mercredi 15 décembre à 18h15
Leçon de choses : Les fossiles par M. Crochet R.V. à la Maison de l'Environnement de Montpellier Maison de l'Environnement de Montpellier Gratuit. Inscription obligatoire.

COMPAGNIE MICHELE ETTORI
Après sa participation au Festival Off d'Avignon, la Compagnie de danse Michèle Ettori poursuit son travail avec plusieurs déplacements en région et à l'étranger : Dresde en novembre et Prague en mars 94. "Découverte en Gironde".
Tél. : 67.47.25.16

DONNEURS A L'HONNEUR...

P. Blanc, Président de l'Association des donateurs de sang bénévoles de Montpellier et ses environs à G. Frêche : "Vous avez bien voulu répondre à la demande de l'Association des donateurs et leur faire une place tout à fait particulière au sein de la partie grand public de la prochaine édition d'Euromédecine. Je tiens à vous en remercier... Nous mesurons bien l'effort que cela représente et nous y sommes tout à fait sensibles. Vous montrez par là toute l'importance que vous attachez à la présence et à l'action des associations de donateurs..."

CHANTIER D'ETE

Andrée Valentin, Présidente de l'Association de Prévention spécialisée Héroultaise à Georges Frêche : "Nous tenons par cette présente à vous remercier pour la réalisation des chantiers qui se sont déroulés au cours des mois de juin et juillet 93 sur les Hauts de la Paillade et les berges de la Mosson. Ces chantiers de maçonnerie et de débroussaillage ont permis de recevoir grâce à votre action une somme de 4500F pour combler une participation des projets : "La Croisière pour l'emploi" et "Découverte en Gironde".

CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS

A L'ECOLE DE LA DEMOCRATIE

Le 29 novembre dernier, plusieurs centaines de petits montpelliérains se pressaient aux urnes pour élire les 63 membres des trois premiers Conseils Municipaux d'Enfants de la Ville de Montpellier. Ces trois nouvelles structures de participation des jeunes à la vie de la commune, lieux d'apprentissage de la citoyenneté et de la vie publique, se sont mises en place autour de trois quartiers de la ville : Montpellier-centre, Mas Drevon, Plan des Quatre Seigneurs, Jeu de Mail. Les élèves de 12 classes de cours moyen 2e année ont donc été invités à participer activement à cette initiative pilotée par le Service Jeunesse de la Ville, avec le soutien des écoles et des Maisons pour Tous. Elus pour un an, ces trois Conseils Municipaux d'enfants se réuniront en assemblée générale deux fois par an, en présence de tous leurs membres et



Taux de participation record aux élections du 29 novembre dernier. 63 membres des Conseils Municipaux d'Enfants élus pour la première fois. Ici, les élections à l'école du Docteur Calmette.



sous la présidence du Maire ou de l'Adjoint Délégué. Travaillant en "commissions", les petits élus élaboreront leurs propres projets et se réuniront deux fois par mois dans leurs quartiers, avec des fonctionnaires municipaux qui pourront les aider dans la réalisation de leur mission, ainsi qu'avec des profes-

sionnels (avocats, responsables d'associations, etc.) qui pourront faciliter leur démarche en les aidant de leur savoir faire. De l'élection à la préparation d'un budget et au suivi des réalisations choisies, cette expérience va permettre aux enfants de s'initier à la prise de parole, à la réflexion et au travail en

commun autour d'un projet d'intérêt collectif. Parmi les réalisations de conseils municipaux d'enfants d'autres villes de France figurent la plantation d'arbres, l'aménagement d'aires de jeux, l'organisation de manifestations sportives, l'aide à des jeunes défavorisés, la collecte de livres en faveur de pays du tiers-monde...

Autant d'initiatives soulignant l'ouverture et la générosité des enfants, dont l'enthousiasme, la capacité de rêve et d'imagination, ainsi exercés dans l'action collective, ne peut qu'enrichir leur rapport avec le monde des adultes et les inciter à devenir, plus tard, les acteurs de la vie de leur quartier et de leur ville.

6-10 DECEMBRE - EUROPE DES RETRAITES

LE POINT SUR VOTRE RETRAITE

Quelques années avant d'en faire la demande, vous désirez préparer votre dossier de retraite afin de mieux le constituer. Chacun doit pouvoir prendre connaissance des formalités à accomplir, et calculer le montant des revenus auxquels il aura droit. C'est pourquoi en concertation avec

les principaux organismes de régimes de retraite dont des organismes des principaux pays d'Europe, la Ville organise une rencontre avec des spécialistes qui seront à votre disposition pour vous fournir toutes les informations utiles. Ces journées de préparation à la retraite se dérouleront du 6 au 10

décembre 1993, Salle des Rencontres - Mairie de Montpellier. Accueilli(e) par les services compétents, vous pourrez sur place vous faire communiquer votre relevé de carrière le mettre à jour si besoin est, évaluer le montant de votre pension, et étudier éventuellement les cas particuliers, du mardi 7 décembre de 9h à

17h30 au vendredi 10 décembre jusqu'à 12h. Cette initiative démontre le souci de la Ville de Montpellier de vous aider à ce moment important de votre vie professionnelle. C'est une occasion de faire le point sur votre situation personnelle en rencontrant en une seule fois toutes les structures qui gèrent votre retraite.

Inauguration des locaux de l'ASBAM dans le quartier des Beaux-Arts, le 30 octobre.



20 novembre. M. Noto, entre G. Frêche et L. Calmels, conseiller général du 4^e canton, lauréate de la loterie organisée par les commerçants des Aubes, vient de gagner un voyage à Heidelberg offert par la ville.



Rencontre intergénération à l'occasion de la semaine des retraités. Petits et grands chantent en chœur salle des Rencontres.

Inauguration des Halles Castellane renouvelées le 27 novembre. M. Sansoni, président de l'Association des Commerçants des Halles Castellane, coupe le ruban au côté de G. Frêche et de R. Tempesti.



4 novembre, accueil des nouveaux étudiants montpelliérains.



Vernissage du 1^{er} salon des Arts Plastiques des Français d'Afrique du Nord et de leurs amis, en présence de M. G. Roseau, conseiller général du 6^e canton.

Remise d'un chèque de 50 000 F. par G. Frêche à M. Pujol, président de la Ligue Départementale de Lutte contre le cancer.



EUROMEDECINE 93



Signature de la Convention Résolue. Objectif : la prise en charge médicale mais aussi sociale des exclus des soins. Moyens : constituer un réseau d'accès aux soins à travers la France, de médecins soignants et de personnel de santé impliqués dans les secteurs publics, privés et associatifs. De gauche à droite : les professeurs Fisher, Schwartzberg, Lebas, Igor Barrère, Georges Frêche, Michèle Barzach, et le professeur Gentilini.

30 % DES PANNEAUX D'AFFICHAGE PUBLICITAIRE SUPPRIMÉS ENTRE 1991 ET 1994

La nouvelle réglementation sur l'affichage publicitaire, établie en accord avec les afficheurs est en application depuis 1991.

Les mesures prises pour préserver et améliorer l'environnement portent leurs fruits.



"Une publicité mieux intégrée pour préserver l'environnement"

Louis Pouget
Adjoint au Maire



2 006 panneaux d'affichage publicitaire en 1991, 1322 en 1994, soit 684 panneaux de moins en 3 ans. Le chiffre est énorme. C'est le fruit du dialogue engagé il y a plusieurs années par Ernest Granier, Adjoint au Maire, relayé aujourd'hui par Louis Pouget, avec les afficheurs pour mettre de l'ordre dans un domaine où certains abus étaient possibles. Pendant des années, les afficheurs se sont battus pour conquérir le moindre bout de terrain susceptible d'accueillir un panneau d'affichage publicitaire. Il faut dire qu'ils avaient la partie facile. La loi du 29 décembre 1979 sur la réglementation en matière d'affichage s'appuie sur l'idée essentielle de liberté d'expression. Plutôt souple, elle permet beaucoup de choses à deux

restrictions près : l'affichage hors du périmètre d'agglomération et à l'intérieur du secteur sauvegardé. De plus, complexe et touffue, elle est souvent très mal respectée. Le résultat se traduit par une invasion de panneaux de grande dimension (4m x 3m), le plus souvent inesthétiques, et parfois inefficaces quant à l'impact publicitaire car mal situés. Cette multiplication de panneaux d'affichage constituait une véritable agression visuelle, défigurant les sites. Il était temps de faire le ménage dans le paysage urbain. Dès 1983, la Ville de Montpellier, dans le cadre d'un groupe de travail fixé par arrêté préfectoral, regroupant notamment des élus, les corps consulaires et les afficheurs, a tenté de régler le problème. Mais c'est en 1991 que la situation a véritablement pris un tournant

positif. Plutôt que d'essayer d'imposer un règlement aux sociétés d'affichage, la Ville a préféré la négociation afin de trouver un consensus. Les nouvelles règles du jeu ont donc été fixées d'un commun accord avec toutes les parties concernées, dans un rapport intitulé "Réglementation Spéciale de Publicité", approuvé par le Conseil Municipal du 25 octobre 1991. La nouvelle réglementation complète, en s'adaptant au contexte local, la loi de 1979 créant des zones de publicité restreintes en particulier sur les grandes voies urbaines et sur les grandes pénétrantes, et certains carrefours. Les trois leaders de l'affichage, Dauphin, Avenir, Giraudy, qui représentent 80 % de l'affichage à Montpellier ont parallèlement signé en mai 1992,

au niveau national avec Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, une charte de bonne conduite. Véritable charte de qualité, ce document a pour objectif de moraliser la profession. Cette bonne volonté des afficheurs se retrouve au niveau local. Les trois sociétés d'affichage présentes sur le terrain montpellierain, Dauphin, Avenir et Giraudy, se sont engagées à respecter le nouveau règlement et surtout à privilégier la notion de qualité plus que celle de quantité. Tout nouveau panneau doit respecter la règle. Tout ancien panneau a deux ans pour se mettre en conformité, la date butoir ayant été fixée au 19 novembre 1993. En juillet dernier, les services techniques de la Ville (Service Espace Urbain, Nettoyement, Signalisation) ont fait un relevé de tous les panneaux

existants. Les éléments de ce constat ont été envoyés aux afficheurs, leur rappelant leurs obligations avant l'échéance du 19 novembre. En cas de non respect du règlement, la Ville peut déposer d'office les panneaux illégaux. La diminution des panneaux, largement engagée en 1992 se chiffrera à 468 d'ici la fin de l'année et à 684 en 1994. Les résultats très positifs sont déjà perceptibles dans le paysage. Les services municipaux restent toutefois très vigilants pour surveiller d'éventuels dérapages. Ils veillent en particulier à ce que les démontages de panneaux dans certains secteurs ne s'accompagnent pas de remontage de nouveaux panneaux non conformes.

LES AUBES



Une nouvelle antenne OPAC aux Aubes. De gauche à droite : L. Calmels conseiller général du 4^e canton, G. Frèche, un élu bulgare venu étudier le logement social en France et A. Vézinhel vice-président de l'OPAC.

LA PAILLADE



Un nouveau Bureau de poste à la Paillade

PORT MARIANNE



700 arbres plantés au bord du Lez à Port-Marianne Richter, à deux pas de la nouvelle Faculté de Droit.

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE DU FAUBOURG DU COURREAU



Une réunion de concertation s'est tenue à la mairie le 17 novembre dernier autour de Louis Pouget, Adjoint au Maire, délégué aux travaux et à la voirie en présence d'une quarantaine de personnes. Les résidents de la rue et les commerçants avaient été invités à donner leur avis sur les détails de l'aménagement, les grandes lignes du projet ayant été décidées au cours de précédentes

réunions. M. Emprin pour la CCI et M. Tranchida, président de l'association des commerçants et artisans du Faubourg du Courreau étaient également présents.

Les décisions prises au cours de cette réunion s'appuient sur deux grandes orientations :

- laisser un plus grand espace aux piétons tout en maintenant le maximum

de places de stationnement possibles : trottoirs agrandis, bornes en fonte pour empêcher le stationnement sauvage, arbres de petite taille, peu encombrants, et éclairage en console sur les murs ;
- marquer le plus possible la continuité avec la rue St Guilhem afin de créer un "appel de piétons et de chalands" : plantation de palmiers au début de la rue, même éclairage...

AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN-JAURES

Plus de 100 personnes, commerçants et résidents du quartier, se sont rendus le 8 novembre dernier à la Mairie pour participer à la réunion de concertation sur le projet d'aménagement de la Place Jean Jaurès. Autour de Georges Frèche, de Raymond Dugrand et des services techniques, on notait la présence de plusieurs associations : M. Mazet et M. Masson de l'association des habitants du quartier Nord-Est de l'Ecusson ; M.

Maimaran de l'association du Nouveau Ste Anne ; Mme Beauvlet de l'association Espace St Roch ; M. Emprin et Salerno représentaient la C.C.I. Au cours de cette réunion, plusieurs problèmes en suspens ont trouvé une solution : durée des travaux, renouvellement des arbres, passage du minibus. Sur deux points précis un vote a main levée a permis de dégager une majorité. L'entrée de la crypte Notre Dame des Tables se fera le long de la rue de la Loge. La Ville qui donnait sa

préférence à une autre solution s'est inclinée devant le choix majoritaire. C'est ça la démocratie locale ! D'autre part, les riverains et les commerçants de la rue Collot avaient des intérêts divergents quant à l'ouverture de la rue à la circulation automobile. Un compromis a été trouvé : la rue sera fermée à 20h pour permettre aux restaurateurs et aux cafés de mieux travailler le soir. Mais elle restera ouverte dans la journée pour permettre l'accès des riverains.



RECAMBALE OUEST

AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR A FEUX : BEL EXEMPLE DE L'EFFICACITE DE MONTPELLIER AU QUOTIDIEN

L'installation d'un carrefour à feux à l'intersection de la rue du Pont de Lavrune et de l'avenue de Monsieur Teste, fait suite à une demande formulée par le Comité de Quartier Recambele Ouest, présidé par Monsieur Villateau, afin d'améliorer la sécurité des piétons. Ce problème concernant la sécurité des riverains a été traité en Commission Montpellier au Quotidien, présidée par Monsieur Fleurence, adjoint au Maire, à la suite d'un courrier du comité de quartier reçu fin juin 1993. Une réponse positive des services de la Mairie a été donnée le 16 juillet 1993

et les travaux ont débuté le 12 août 1993. Le carrefour a été mis en service le 6 septembre et inauguré le 3 novembre.

Cette installation répondant à un problème de sécurité des piétons, est un exemple concret de l'importance et de l'efficacité des suivis des demandes enregistrées par la Commission Montpellier au Quotidien.

Cette commission créée en 1987 est chargée de résoudre, en dehors des réunions tenues dans les quartiers, les problèmes quotidiens des Montpelliérains dans leurs quartiers.

Depuis sa création en 1987, cette commission, outil de concertation entre les élus et la population traite annuellement une moyenne de 500 questions concernant les problèmes de la vie au quotidien : Espaces verts, jeux d'enfants, mise en place de bancs pour les personnes âgées, renforcement de la sécurité à la sortie des écoles, problèmes de circulation...

Maitre d'œuvre :
Service régulation trafic
Ville de Montpellier
Coût de l'opération :
298 623,69 F





ANTIGONE

UN QUARTIER QUI BOUGE !

Antigone dispose d'animations devenues traditionnelles, qui drainent, pour certaines, des milliers de montpelliérains. C'est le cas par exemple de la Foire aux Associations qui se tient chaque année en septembre.

Les 17, 18, 19 décembre prochains se tiendra l'Antigone des Métiers d'Art et de la création, organisée conjointement par la Ville et la SEMFIM.

En 1994, le quartier accueillera la Comédie du Livre et l'Antigone du Vin. Tous les mercredis de 10h à 18h30 et les samedis de 14h à 18h30 se tient un marché de dégriffés. Tous les dimanches matin, rue Jacques Cartier, les producteurs de la région proposent leurs produits dans le cadre du marché paysan.

Parallèlement, ça bouge dans le commerce de proximité : pizzeria, cave à vins place du Millénaire ; superette, pharmacie, croissanterie Place de Thessalie, etc. Avec les commerçants installés déjà depuis longtemps, et qui pour certains ont fait figure de pion-



Inauguration du bureau de poste d'Antigone à la Coupole.

flent un nouveau dynamisme au quartier. Dynamisme qui devrait prendre encore plus d'ampleur dans les mois à venir avec la mise en oeuvre des projets : ouverture de la Médiathèque aux Echelles de la Ville, de la halte-garde-



Un commerce de proximité attractif !

niers, les habitants d'Antigone trouvent aujourd'hui dans leur quartier tous les magasins nécessaires à la vie quotidienne. L'installation dans l'immeuble de la Coupole, du District, de la SERM et d'un bureau de poste ultra-moderne, l'emménagement de la Direction de la Communication de la Ville dans des locaux Place du Nombre d'Or, insuffi-

rie à la Coupole, de la future piscine olympique, et ouverture de la Fac de Droit à Port Marianne-Richter. Antigone des Métiers d'Art et de la Création 17, 18, 19 décembre. Opération "je donne un jouet", 11 décembre. Goûter offert par la ville, Fantasia, animation Rockers du Cœur.

SAINTE-ANNE

OBJECTIF : 200 LOGEMENTS REHABILITES EN 3 ANS

Lors de la séance du 19 avril 1993, le Conseil municipal a décidé de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le quartier Sainte-Anne en partenariat avec l'Etat et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat.

Dans le cadre de cette opération, la ville de Montpellier s'engage à mettre en oeuvre des actions destinées à assurer le respect de la diversité de la population, à maintenir le caractère social de l'occupation des logements et à favoriser le maintien sur place des occupants.

Le Pact/Arim est chargé du suivi animation.

1 - Action en direction des propriétaires occupants. Le montant prévisionnel de ce fonds est de 300.000 F pour la durée de l'opération (1993-94-95).

Ce fonds permettra d'aider les propriétaires occupants en difficulté pour financer des travaux sur les parties communes.

2 - Actions en direction des propriétaires bailleurs.

Le montant prévisionnel de ces subventions est de 900.000 F pour la durée de l'opération (1993-94-95).

Ces subventions pour des travaux de réhabilitation devront inciter les pro-

priétaires bailleurs à conventionner leurs logements.

3 - Actions en direction des locataires. Le montant prévisionnel de ce fonds est de 200.000 F pour la durée de l'opération (1993-94-95). Ce fonds permettra d'aider au relogement des locataires pendant la durée des travaux.

L'opération est aujourd'hui bien engagée.

Tous les propriétaires concernés ont été contactés, soit 1500 personnes.

Une trentaine de logements sont en cours de réhabilitation et 25 dossiers sont déjà à l'étude pour l'année 1994.

UN EXEMPLE DE RÉHABILITATION



Gaëlle, 20 ans, étudiante au conservatoire, loue depuis la rentrée un deux pièces coquet rue de l'Amandier. L'immeuble comportant 4 logements, a été entièrement réhabilité dans le cadre de l'O.P.A.H. Les parties communes ont été refaites et les logements remis à neuf : poutres et pierres apparentes, sol carrelé de blanc, tout confort.

Caractéristiques :

4 logements réhabilités + parties communes

Total des travaux :

566.865 F

Subvention :

25 % (loyer libre)

Montant de la subvention :

114.270 F

Montage du dossier :

mai 1993

Fin des travaux :

31 août 1993

Versement de la subvention :

4 octobre 1993

DYNAMISATION DES ACTIVITES ARTISANALES ET COMMERCIALES

Une convention commerce-artisanat signée en 1992 par la Ville, l'Etat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des métiers de l'Hérault, prévoit d'encourager l'installation de nouvelles activités commerciales et artisanales dans le quartier Sainte-Anne. La mise en place d'un contrat de revitalisation axée sur le développement des métiers d'art lié en priorité à la facture instrumentale, permet à Sainte-Anne de tisser, autour du conservatoire de musique, un réseau d'activités artistiques constituant un pôle d'excellence

de l'archipel des métiers d'Arts. Françoise D'Abunto, conseillère municipale, suit de près le projet. Générateur de dynamisme, cet archipel s'étend entre Gène et Barcelone et s'articule sur une quinzaine de pôles spécifiques déjà particulièrement impliqués en Languedoc-Roussillon. L'idée est simple : un projet seul, isolé, rencontre plus de difficultés pour émerger. En favorisant l'installation de ces métiers regroupés par spécialisation, on participe à la création d'un puzzle cohérent avec un effet d'émulation qui élève la qualité des productions et des

œuvres. Cette initiative vise donc à promouvoir les métiers d'art de manière cohérente et continue à créer les conditions favorables au redéploiement des métiers, judicieusement regroupés autour de solides points d'ancrage. Montpellier, avec le quartier Sainte-Anne qui dispose déjà d'une tradition artisanale, le conservatoire de musique et l'Orchestre philharmonique, offre un environnement économique favorable au développement d'activités liées à la facture instrumentale. Affaire à suivre...

MARCHÉ AUX ANTIQUITÉS DE SAINTE-ANNE

Le samedi de 9h à 18h - Tous les 3èmes samedis du mois - Bouquiniste
Tous les derniers samedis du mois - Antiquaires et Brocanteurs
autour de l'Eglise Sainte-Anne, Place Sainte-Anne (centre historique) - 20 exposants professionnels
Renseignements et réservations : Mairie de Montpellier - ☎ 67 34 73 25

IMMOBILIER : MONTPELLIER TIRE SON ÉPINGLE DU JEU ET AMORCE LA REPRISE

Les statistiques publiées par la COCILER, organisme privé indépendant qui fait autorité dans le domaine de l'immobilier, montrent que malgré la crise et l'échec du Plan de relance du Gouvernement, Montpellier, comparée aux autres villes, tire plutôt bien son épingle du jeu. Confirmation et explication par Raymond Dugrand, Premier Adjoint délégué à l'urbanisme.



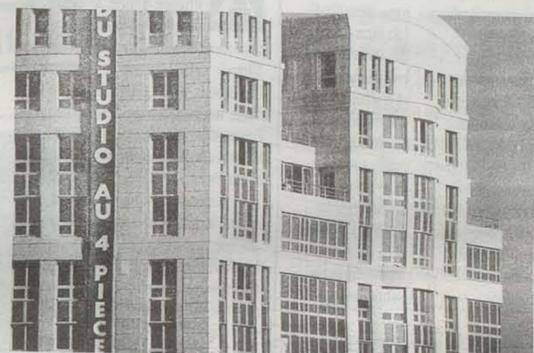
Raymond Dugrand

Au moment où ces attaques sont obligées de cesser parce que le POS est reconstruit et que l'on a enfin démontré au terme d'une troisième enquête que Richter n'est pas inondable, les permis affluent.

Comment expliquez-vous que Montpellier réussisse à tirer son épingle du jeu dans ce contexte négatif ?

Nous avons peut-être moins ressenti les effets de la crise parce qu'on avait su négocier avec l'Etat la réalisation de chantiers d'envergure.

et de lancer des grands chantiers dans les secteurs de l'Enseignement, de la Sécurité, de la Justice, et de la Technologie avec les délocalisations. Concrètement, cela s'est traduit par la construction de bâtiments qui ont eu un effet de multiplicateur économique, induisant une demande d'immobilier. C'est par exemple, la Fac de droit à Richter, la Préfecture, le Palais de Justice, le Laboratoire des Fraudes... Pour les prochains mois, le lancement des chantiers de la Cité Judiciaire, de la Faculté d'Odontologie et du Tribunal Administratif continueront à soutenir l'activité du bâtiment. On espère que



Après la crise de l'immobilier qui a sévi partout en France ces dernières années, on note un certain frémissement de reprise. Qu'en est-il à Montpellier ?

Permettez-moi de refuser le mot crise pour Montpellier. Il y a eu, c'est vrai, un fléchissement net de l'activité de construction dans notre ville, d'autant plus sensible qu'il arrivait après une grande période de construction. Plus de 30.000 logements depuis 1977 ! Mais je préfère parler de chute de l'immobilier, plutôt que de crise.

Celle-ci n'a en effet touché que l'immobilier d'habitation et pas l'immobilier d'entreprise qui, lui, est resté stable. Partout en France les stocks de bureaux sont énormes. A Montpellier, les stocks ne sont que de 20 mois, alors qu'ils atteignent deux ans et demi à Marseille et plus de quatre ans à Nice.

Les chiffres du Cociler sur les rythmes de vente démontrent, eux aussi, qu'à Montpellier on a réussi à amortir la crise générale qui a touché toute la France : le rythme des ventes qui oscillait de 4 à 6 % en 1991 n'est pas descendu en dessous de 4 % en 1992, et remonte régulièrement depuis le début de l'année 1993 pour atteindre 7 % au troisième trimestre.

Dans la conjoncture générale plutôt catastrophique, Montpellier s'en est donc bien tiré ?

Elle aurait pu s'en sortir encore beaucoup mieux si, en plus de la conjoncture générale négative, elle n'avait pas subi deux attaques locales particulièrement indignes et injustes. Premièrement, l'annulation du POS, entraînant l'annulation des ZAC. Deuxièmement, les mensonges sur l'inondabilité du Lez qui nous ont fait beaucoup de mal. Avec tout ça on a perdu plus d'un an !



Considérant que la fonction de Capitale Régionale de Montpellier n'était pas suffisamment affirmée, le précédent Gouvernement a décidé d'investir

cela se poursuivra avec le Gouvernement actuel par la concrétisation des projets du commissariat central, de la caserne des CRS, de la caserne de gen-

darmerie... Par ailleurs, la Ville de son côté a lancé des chantiers de réhabilitation de l'habitat, apportant aux entreprises du bâtiment un certain dynamisme. Je citerai pour exemple l'opération programmée d'amélioration de l'habitat du quartier Ste Anne qui entre aujourd'hui dans sa phase active de travaux.

C'est d'ailleurs ce que confirme le Cociler lorsqu'il constate que c'est dans le secteur Est que le rythme des ventes augmente le plus pour atteindre 10 % au troisième trimestre 93.

Vous êtes donc plutôt confiant sur l'immobilier à Montpellier ?

Oui, parce que derrière le frémissement que l'on perçoit on espère un véritable redémarrage.

S'il y a une réelle reprise de l'immobilier en France, elle devrait être encore plus forte à Montpellier. Nous avons tout préparé pour l'accueillir : la mise en place des ZAC, le contrôle des sols, le POS dont l'étude est achevée et qui est à nouveau opposable sur la majeure partie de la commune.

Pratiquement, il n'y a plus aucun obstacle au redémarrage de l'immobilier. La meilleure preuve : après deux ans de ralentissement de Port Marianne dus aux problèmes du contentieux, nous entrons dans la phase active d'élaboration de Port Marianne avec le début de creusement du Port l'année prochaine.

LA LETTRE M - 20 SEPTEMBRE 1993
Le marché montpelliérain des BUREAUX continue à résister. C'est ce que fait apparaître le baromètre de l'immobilier réalisé par le cabinet Auguste-Thouard : au 1er semestre 1993, le volume des transactions (17 400 m²) aurait été très largement supérieur à celui du 1er semestre 1992 (12 000 m²), approchant le niveau du 1er semestre 1991 (18 300 m²). La demande reste également soutenue (30 000 m² contre 22 000 m² au 1er semestre 1992). Le stock, en progression, représente quelque 20 mois de commercialisation, alors qu'il atteint deux ans et demi à Marseille et dépasse quatre ans à Nice, les deux autres agglomérations auscultées par Auguste-Thouard.

DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

GRACE AU MAMMOBILE, DES RESULTATS ENCOURAGEANTS

Avec 26.000 nouveaux cas chaque année, le cancer du sein est le plus fréquent et le plus meurtrier des cancers féminins. "Depuis 1979", comme le soulignait le Professeur Jean-Louis Lamarque lors d'une intervention au dernier congrès Euromédecine, "en dépit des progrès thérapeutiques, on assiste à une augmentation de la courbe de la mortalité". Les épidémiologistes prévoient déjà qu'une femme sur sept en sera bientôt atteinte. La meilleure chance d'enrayer cette progression, passe par un développement simultané de la prévention, du dépistage et du diagnostic.

que le dépistage national, en s'intéressant non pas seulement aux femmes âgées de 50 à 70 ans, mais aussi à celles de 40 à 49 ans. "24 cas de cancers sur 100 appartiennent à cette classe d'âge, ce qui signifie qu'un quart des cancers du sein auraient échappé au dépistage si celui-ci n'avait été conduit qu'à partir de 50 ans..."

40.000 FEMMES
DEJA
DEPISTÉES...

Sur les 40.000 femmes "dépistées" sur l'ensemble de la ville et du départe-



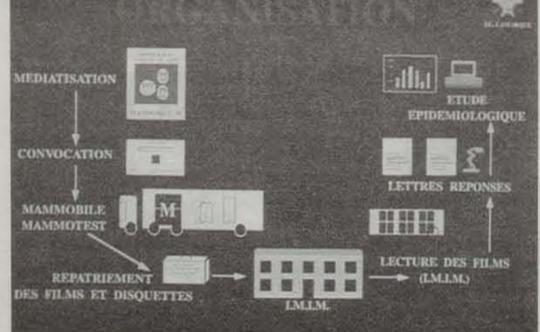
3 centimètres pour la moyenne nationale. Cette avance technique, confortée d'une forte médicalisation (1 médecin pour 143 habitants, contre un pour 180 à Paris) et d'une participation unique en France de la population (sur 100 femmes convoquées une première fois, 65 viennent se faire examiner...) ont fait de Montpellier un champs d'expérimentation de tout premier plan. La mise en place du Mammobile, circulant dans tous les quartiers de la ville selon un calendrier largement diffusé, ainsi que l'action d'information et de sensibilisation menée par le Comité Féminin, ont réussi à développer un taux d'acceptation de 70 % sur l'ensemble de la ville et du district. Un succès récemment souligné par Philippe Douste-Blazy, Ministre de la Santé dans le magazine "Décision Santé"; parlant de ses priorités en matière de santé, le Ministre a évoqué: "la prévention des cancers du sein, du col de l'utérus et du côlon. Je souhaiterais notamment étendre au niveau national les expériences de dépistage telle que celle menée à Montpellier, dont les résultats sont encourageants."

Déteçté précocement, lorsque la tumeur est d'un diamètre inférieur à un centimètre, le cancer du sein est en effet guérissable dans plus de 90 % des cas.

ment, 7,76 % d'entre elles ont permis de révéler une image suspecte, révélant un cancer moins de une fois sur dix.

La qualité des clichés et celle de leur lecture ont été un souci constant des organisateurs depuis le début de cette campagne.

La taille moyenne des tumeurs enregistrée à l'Institut montpelliérain d'Imagerie Médico-biologique (IMIM), est de 1,8 centimètres contre



Le dépistage du cancer du sein : une véritable chaîne de solidarité menée avec sérieux et efficacité à tous les niveaux d'intervention



Jean-Louis Lamarque, directeur de l'IMIM, et André Levy adjoint au maire animent un débat sur la prévention lors des conférences grand public d'Euromédecine 93.

DE 40 A 70 ANS...

En France, il aura fallu attendre jusqu'en 1989 pour qu'un organisme comme la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) lance un programme de dépistage systématique organisé dans 10 départements français. La notion de dépistage, définie par Jean-Louis Lamarque comme "la mise en évidence dans une population asymptomatique, d'une maladie", s'adresse à des bien portants...

L'expérience menée depuis juin 1990 sur la ville de Montpellier avec le concours de la Municipalité, se présente sous la forme d'un dépistage "de masse" organisé. Il vise une cible bien définie, ouvrant un champ plus large

Brèves

JOBS ETUDIANTS

Vous avez besoin de main d'oeuvre d'appoint : garde d'enfants et de personnes âgées, cours particuliers, ménages, bricolage, manutention, publicité, vente... Ayez le réflexe ETUDIANT. Le CROUS s'engage à vous donner satisfaction en vous présentant des étudiants sérieux et motivés.

CROUS

Service Accueil 2, rue Monteil - 34000 Montpellier
Tél : 67.63.53.93
poste 68

FOIRE INTERNATIONALE

Grand succès pour la 45e Foire Internationale de Montpellier : 800 exposants dont 165 étrangers, 225.000 visiteurs en 10 jours de fête et d'affaires. La 46e édition accueillera le public dans des conditions encore améliorées. Le bâtiment d'accueil sera achevé, la signalétique, la sonorisation, seront modifiées...

CALENDRIER DU CORUM

3e Conférence Internationale sur les ravages en agriculture 07 au 09 décembre

SOS AMITE

Des écoutants bénévoles qui se relaient 24h sur 24h pour offrir une écoute anonyme, respectueuse, sans juger, sans intervenir ; qui peuvent accepter celui qui appelle, dans sa différence, et l'accompagner dans sa démarche. SOS Amitié assure pour cela une formation exigeante et rigoureuse, ses bénévoles acceptent de donner de leur temps : 4 heures par semaine et une nuit par mois. Si vous voulez rejoindre leur équipe :

SOS Amitié L.R. B.P. : 6040 34030 Montpellier Cédex 1
Tél : 67.63.00.63

BIENNALE DES JEUNES CREATEURS

L'inscription des candidats pour la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe de la Méditerranée se poursuit jusqu'au 15 décembre. Renseignements :

Direction des Affaires Culturelles 7 boulevard Henri IV
Tél : 67.04.34.40

SOLIDARITÉ AU CŒUR

S.O.S. SANS-ABRI : N°Vert 05 20 10 00

APPEL GRATUIT



Conseil municipal du 18 novembre : signature de trois conventions pour renforcer la solidarité (cf. page 14).

Un repas chaud pour le soir dans la salle de restaurant de l'Avitarelle.



18 h 30, l'accueil à l'Avitarelle.



Une des chambres du CHRS Regain.



Les repas sont fournis gratuitement par la Ville, à l'Avitarelle.



Qualité de l'accueil et de l'écoute.



Le CHRS Regain.

Avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Montpellier dispose d'un outil de solidarité performant.

Tout au long de l'année, avec la collaboration active et très précieuse du tissu associatif, nous nous efforçons de prendre en charge les difficultés des plus démunis. Avec la mise en œuvre des 80 mesures du Plan de

Solidarité nous voulons construire une ville encore plus juste et généreuse. L'arrivée précoce de l'hiver a multiplié les situations de détresse.

Il n'est pas du ressort des collectivités locales de régler les problèmes des sans-abri. La loi laisse clairement cette responsabilité à l'Etat. Malgré tout, nous voulons participer activement à l'acte de solidarité. Nous avons donc pris diverses mesures pour renforcer le dispositif en place, en travaillant encore plus étroitement avec les associations du

secteur social et les associations caritatives. Chaque soir, des véhicules municipaux et du CCAS circulent dans la ville pour pallier au manque d'information des personnes sans-abri et les orienter, si elles le désirent - on ne peut pas les forcer ! - vers des lieux d'accueil chauffés.

Par ailleurs, à la demande de Georges Frèche, Président du CHR, le pavillon 24 de la Colombière a été ouvert dès l'arrivée de la vague de froid. Des lits et des repas attendent les personnes sans-abri qui sont accueillies par des membres de l'Avitarelle. Enfin, nous avons mis

en place un numéro vert (appel gratuit) qui est à la disposition du public, pour venir en aide et orienter les sans-abri, vers des structures d'accueil et d'hébergement.

André Vézinhét
Sénateur
Conseiller Municipal
Vice-Président du CCAS.

LES MONTPELLIÉRAINS AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

L'ACTION SOCIALE : UN TRAVAIL DE PROFESSIONNELS



M. Redon, Président de l'Avitarelle



Mme Redon, directrice de l'Avitarelle : "Il faut garder à tout prix le contact individualisé. Rien qu'en croisant un regard, on apprend beaucoup de choses"

L'AVITARELLE : UN TOIT POUR LA NUIT, UNE OREILLE ATTENTIVE ET UNE MAIN TENDUE AUX SANS-ABRI

Depuis 20 ans que l'Avitarelle existe, elle a beaucoup évolué. En 1984, ce qui n'était qu'un asile où les clochards s'entassaient dans des conditions plus ou moins sordides pour la nuit, devient un "Foyer de Premier Accueil". Réservé aux hommes, l'établissement de la rue Boyer offre aujourd'hui des locaux propres, chaleureux qui permettent d'accueillir, pour une nuit, huit maximum, une trentaine de personnes qui sont à la rue. Une condition : le respect du règlement intérieur, indispensable garant d'une vie en collectivité harmonieuse. Bagarres, alcool, drogue, armes, animaux sont interdits de séjour à l'Avitarelle, mais la douche par contre est obligatoire ! Le repas du soir et le petit déjeuner sont offerts aux personnes hébergées. Le matin, le foyer ferme ses portes et ne les rouvre qu'à 18h30. Les utilisateurs du foyer, remarque Mme Redon, la directrice de l'établissement sont de plus en plus jeunes : "60 % des personnes accueillies ont moins de 35 ans. Ce sont des jeunes qui n'ont pas encore trouvé de travail, des hommes de 30 ans qui, du jour au lendemain, se sont retrouvés au chômage, ont quitté leur foyer et se retrouvent à la dérive. Nous sommes là pour leur tendre la main, leur éviter la rue. Notre but n'est pas de les garder. Nous sommes un premier contact. Notre mission d'écoute est importante. Nous essayons d'établir un premier diagnostic social et de renouer un dialogue... Ensuite, nous renvoyons la balle dans d'autres lieux : le CSP pour établir éventuellement un dossier



Des locaux confortables et un accueil chaleureux à l'Avitarelle.

RMI, les CHRS pour une action de réadaptation sociale... Nous gérons aussi un autre établissement "La villa", qui permet d'accueillir pour des séjours plus longs une trentaine de personnes". L'Avitarelle est une structure modeste et entend le rester. Mme Redon est très claire sur ce point : "Nous refusons de grossir. L'Avitarelle y perdrait son âme. Les personnes en détresse que nous recevons sont très "abimées" et ont besoin d'un contact chaleureux et humain. Elles ont souvent une souffrance énorme, et il faut savoir les entendre. Nous voulons garder le côté humain de l'association caritative que nous sommes. Je suis persuadée que les bénévoles avec lesquels nous travaillons gardent toute leur utilité à côté des professionnels et qu'ils en sont un complément indispensable".

Les responsables de l'Avitarelle connaissent les limites de leur action. Le Docteur Redon, Président de l'association est lucide et ne joue pas les enfants de choeur : "On a perdu l'illusion, que sous prétexte qu'on accueille quelqu'un, qu'on l'héberge, qu'on le nourrit, qu'on l'oriente, qu'on lui fait un papier, le coup de baguette magique va fonctionner et qu'on va le sortir de la marginalité. En 17 ans d'expérience, je sais que certains s'en sortiront rapidement, d'autres jamais. Mais il faut quand même jouer le jeu. Nous faisons avant tout un dépannage humaniste, mais si cela permet seulement d'apporter un peu de mieux, être temporaire à quelqu'un, ne serait-ce que pour une nuit, il faut le faire".

CONVERGENCES - ISSUE - SILLAGE ENTOURAGE - EAU - PAUSE - SESAME - SPIRALE - LE CHAT - RELANCE - CORUS - SCRIBE - TRAMONTANE - ALISE... Sous ces sigles volontairement évocateurs (ISSUE par exemple signifie : Issue de secours pour voies sans issue), se trouvent des services sociaux très concrets, organisés au sein du Centre Social Protestant Espoir. Ce complexe polyvalent d'action sociale et médico-sociale qui emploie plus de 350 salariés, exerce son activité de solidarité envers les montpelliérains, en particulier les plus démunis, dans six domaines : l'urgence sociale - la santé - le logement - l'insertion par les activités économiques - le travail - la formation - le maintien à domicile des personnes âgées et des familles. Question à Jean Jacques Delarbre, Président du CSP Espoir, (également Président de l'ADAGES mais aussi de l'AERS et de la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale)

Jean-Jacques Delarbre



Vous êtes le Président du Centre Social Protestant - le mot Protestant, c'est important ?

Dans la "définition de fonctions" que suggère le sigle CSP, ce n'est pas le mot Protestant que je mentionnerais en premier lieu, car nous sommes avant tout des travailleurs sociaux, ayant une mission de service public : Nous fonctionnons avec des conventions, soit avec l'Etat, soit avec les col-

lectivités territoriales et locales. Notre raison d'être, c'est d'effectuer le travail social pour lequel nous sommes conventionnés de la manière la plus efficace possible. Protestant, c'est historique. La charité chrétienne a été à la base de la création des services sociaux dans tout l'hexagone, les hôpitaux, les fondations... et nous n'échappons pas à notre histoire, à nos racines. Le Centre Social Protestant s'est créé en rassemblant plusieurs services qui avaient vieilli. C'est aujourd'hui une structure souvent innovante de professionnels de l'action sociale, profondément attachés à l'idée de laïcité, ce n'est pas une institution caritative qui fonctionnerait avec les moyens différents qui ne sont plus les nôtres depuis longtemps. Bien sûr, et nous en sommes heureux et fiers, nous avons à nos côtés de nombreux bénévoles qui travaillent eux aussi avec le même savoir-faire, la même efficacité et qui disposent des mêmes compétences que les salariés. Ceci dit, nous ne récusons pas le mot protestant qui figure dans notre titre, bien au contraire. C'est d'ailleurs ici même, dans notre Centre, que s'est tenue la première réunion fondatrice de la Fédération Nationale de l'Entraide Protestante qui regroupe toutes les organisations caritatives, humanitaires, sociales et médico-sociales protestantes de l'Hexagone, Fédération qui a son siège à Paris mais il existe au CSP de Montpellier, une section très active de l'Entraide. Souvent s'occuper de l'accompagnement, du suivi des personnes en difficulté existentielle grave, c'est un travail de professionnels. Les médecins le savent très bien : une erreur de diagnostic, ça coûte cher. Dans le social, c'est pareil. C'est pour cela que nous refusons l'amateurisme, quelque soit le statut des personnes qui travaillent dans notre complexe social.

Vous êtes cependant une association ?

Oui. L'association est un système auquel je crois fortement. Le système associatif, qui est maintenant une vieille dame, permet beaucoup de choses. La relation avec la population

est plus directe. On n'a pas les contingences des énormes organismes que sont nécessairement les services publics. La souplesse de l'outil associatif permet de mettre en oeuvre des moyens nouveaux avec plus de rapidité et parfois plus d'efficacité. Le système du "conventionnement" permet par ailleurs aux Collectivités Publiques et à l'Etat de contrôler la qualité du service que nous assumons et de vérifier si les fonds publics sont employés correctement.

Mettez-vous en place un dispositif particulier pour accueillir les sans-abri cet hiver ?

Le dispositif existe et fonctionne en permanence, toute l'année. La pauvreté-précarité aggravée ne connaît pas de saison. Pour l'hiver, on met en place une optimisation du dispositif en regroupant et en mettant en commun les outils existants dans les différentes structures. Le dispositif est donc identique toute l'année, avec un plus en hiver, et un bémol en été pour ne pas encourager un certain tourisme.

Concrètement, comment fonctionne ce dispositif ?

Pour répondre aux situations, le CSP Espoir et l'ADAGES ont constitué un service de "coordination des réponses à l'urgence sociale". CORUS est géré par l'association AFP ISSUE et assure concrètement, l'accueil, l'orientation, l'accompagnement des personnes sans résidence stable ou en situation de précarité aggravée. CORUS apporte en priorité des réponses palliatives à des problèmes matériels concrets qui se posent aux personnes qui sont dans la rue, et propose avec PAUSE une unité de douches, un vestiaire, le petit déjeuner... CORUS assure également l'instruction des dossiers RMI, la domiciliation postale des bénéficiaires du RMI sans résidence stable. Il propose aussi une action d'insertion par le logement, en liaison avec les CHRS. Ce dispositif qui fonctionne grâce à la coordination de partenaires indépendants, est très souple, et permet d'apporter des réponses adaptées aux situations d'urgence.



Jean-Paul Pierson, directeur du centre d'hébergement Regain.

Jean-Luc Nègre, directeur des établissements d'accueil et de réinsertion du CSP.



UNE POPULATION CONFRONTÉE A DE MULTIPLES DIFFICULTÉS

Jean-Luc Nègre, Directeur des établissements d'accueil et de réinsertion du CSP Espoir, et Jean-Paul Pierson, Directeur du CHRS REGAIN de l'ADAGES rencontrent quotidiennement les personnes sans-abri. Il est impossible selon eux d'établir un portrait type de ces personnes : "La population des sans-abri est très hétérogène. On ne peut pas la réduire à un schéma. Les situations sont très diverses : ce sont des hommes, des femmes de tous âges avec des situations de famille et des niveaux de formation les plus variés. Une dominante cependant : 70 % d'entre-eux se considèrent comme montpelliérains, installés dans la ville depuis plusieurs années. La population en situation d'errance ou d'itinérance ne représente que 30 % des sans-domicile stable. Une constante aussi : ce sont des populations qui sont confrontées à des cumuls de difficultés dans tous les domaines. Les problèmes plus fréquemment rencontrés sont des problèmes de santé et des problèmes liés à la protection de la

personne : hébergement, nourriture, habillement. Mais, pratiquement toujours, ces personnes sont confrontées aux problèmes liés aux moyens de l'insertion qui leur permettrait de retrouver leur place dans la société : logement, formation, emploi, reconstitution de liens sociaux. On accueille également de plus en plus de gens qui présentent des troubles psychologiques voire psychiatriques. Notre mission consiste à faire face à cette multiplicité de difficultés et cette diversité de situation : accueillir, faire une évaluation pour identifier les problèmes, hiérarchiser les urgences, proposer une palette de réponses ou une orientation auprès des services sociaux mettant en oeuvre les réponses appropriées. Celles-ci reposent sur les dispositifs de lutte contre l'exclusion gérés par l'Etat et les Collectivités Locales ainsi que les initiatives des Associations. Résorber les difficultés d'urgence sociale, permettre aux personnes ou familles de construire un projet global de réinsertion et de le réaliser avec le soutien d'un accompagnement adapté, impliquent un travail en très large concertation avec les organismes et services sociaux."

LISTE DES ASSOCIATIONS INTERVENANT AUPRES DES PERSONNES SANS RESIDENCE STABLE SUR MONTPELLIER

1 - ACCUEIL - ECOUTE - ORIENTATION	
ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE CORUS (Coordination des réponses à l'urgence sociale des CHRS ISSUE ET REGAIN) 3 bis, rue Bruceys - 34000 Montpellier Accueil urgence jour : 67.58.14.00 Accueil urgence nuit : 67.58.15.89 7j/7 17h-22h (parvis des Gares)	Ouvert du 1er novembre au 15 mai y compris le samedi et le dimanche de 18h à 8h SECOURS CATHOLIQUE 28, rue Farges - 34000 Montpellier Tél : 67.64.33.11 SECOURS CATHOLIQUE FRANCAIS Rue d'Alco - La Pergola BP 6015 34030 Montpellier Cedex 01 Tél : 67.10.05.20
AVTARELLE Service Urgence Sociale : 19 rue Boyer - 34000 Montpellier Tél : 67.52.71.92	
2 - HÉBERGEMENTS	
AVTARELLE Hébergement d'urgence 19 rue Boyer - 34000 Montpellier Tél : 67.64.65.39 Ouvert du 1er novembre au 15 mai de 18h à 8h tous les jours	ELISABETH BOUISSONADE (Femmes victimes de violence) Tél : 67.58.07.03 FARE (18-25 ans) 4, Av. Chemin de Castelnaud 34170 Castelnaud-le-Lez Tél : 67.92.13.62 LA CLAIRIERE (Femmes) 5, rue Bon Séjour - 34000 Montpellier Tél : 67.72.37.20 SATH (Hébergements et Hôtels) 3 bis, rue Bruceys - 34000 Montpellier
REGAIN Centre d'hébergement et de Réadaptation Sociale, (Hommes et Femmes) géré par ADAGES 421, rue de l'Agathois 34000 Montpellier - Tél : 67.75.42.18	
CHAULIAC RAUZY (Ex détenus 18-30 ans) 22 rue Jules Guesde 34000 Montpellier - Tél : 67.75.14.93	
3-AIDE ALIMENTAIRE	
RESTAURANTS DU COEUR (Du 20 décembre au 20 mars) 1 - Paul Valéry Annexe Maison pour Tous Marcel Pagnol Cité Paul Valéry - 221 rue Hébert Montpellier 2 - Parc Euromédecine 668, Av. Puech Villa - Montpellier 3 - La Paillade La Margelle - 261 Av. du Bitterois Montpellier 4 - Aiguelongue Maison pour Tous Albert Dubout 1070 Avenue de la Justice de Castelnaud - Montpellier 5 - Saint-Martin Maison pour Tous Escoutaire rue des Razeteurs - Quartier Saint-Martin - Montpellier	ASSOCIATION SAINT VINCENT DE PAUL 10 rue des Trésoriers de la Bourse 34000 Montpellier Tél : 67.60.59.29 Repas de midi : 10h30 - 12h00 Repas du soir : 16h30 - 18h00 SECOURS CATHOLIQUE FRANCAIS Rue d'Alco - La Pergola BP 6015 34030 Montpellier Cedex 01 Tél : 67.10.05.20 BANQUE ALIMENTAIRE DE L'HERAULT 46, Place du Millénaire Tél : 67.64.25.29

SECOURS CATHOLIQUE OPERATION 10 MILLIONS D'ETOILES

A l'occasion des fêtes de Noël, les rues, les vitrines vont s'illuminer, les coeurs aussi. Les rires, les belles tables et les cadeaux seront de la fête. Pour qu'il ne manque rien, pour que Noël soit vraiment Noël, pour que Noël soit la fête du partage, le Secours Catholique se propose, AVEC VOUS, de lui ajouter 10 millions d'Étoiles. Pour les exclus de la fête, pour ceux dont la vie est si grise, si froide, si vide que le mot Noël ne veut plus rien dire. En achetant, ou en nous aidant à vendre, ces petites bougies Étoiles (5F la bougie, 20F les 5), vous permettrez de partager un moment de tendresse et d'amour avec ces exclus de la fête et de préparer des projets et des activités qui, demain, nous l'espérons, effaceront de leur vocabulaire les mots solitude et misère. Vous trouverez ces bougies le 18 décembre 1993 toute la journée, sur la Place de la Comédie à Montpellier, ou au siège du Secours Catholique, 28 rue Farges à Montpellier - Tél : 67.64.33.11

3 CONVENTIONS POUR RENFORCER LA SOLIDARITE

A l'approche de l'hiver, la Ville de Montpellier confirme sa volonté de solidarité envers les personnes sans résidence stable en signant 3 conventions de partenariat avec des associations montpelliéraines qui s'occupent de l'accueil et de l'hébergement.

1. ACCUEIL DES PERSONNES SANS RESIDENCE STABLE

Convention de partenariat entre la Ville de Montpellier (Centre Communal d'Action Sociale) représentée par M. Frèche et M. Vézinhel, et l'association AFP ISSUE (Centre Social Protestant Espoir) gestionnaire du dispositif CORUS, Coordination des Réponses à l'Urgence Sociale, représentée par M. DELARBRE.

CORUS est un dispositif partenariat mis en place par le CHRS ISSUE du CSP Espoir et le CHRS REGAIN de l'ADAGES, pour répondre aux situations d'urgence sociale ; Accueillir, orienter, accompagner et contribuer à l'insertion des personnes en situation de grande précarité.

La ville et le CCAS confient à CORUS l'évaluation de la situation et l'orientation des personnes sans résidence stable sur la ville de Montpellier. Si ces personnes sont susceptibles d'être bénéficiaires du RMI, CORUS assure leur élection de domicile, leur demande d'allocation, et l'élaboration de leur contrat d'insertion. Si ces personnes ont moins de 25 ans, CORUS est référent dans le cadre du dispositif "Fonds d'Aide à l'Insertion des Jeunes" (FAIJ) et peut engager la procédure de demande d'aide auprès du C.C.A.S. En cas de situation d'urgence, CORUS peut accorder des hébergements d'urgence et attribuer des bons alimentaires.

Dans le cadre de la convention afin de permettre à CORUS d'accomplir au mieux la mission confiée, le C.C.A.S. verse une subvention forfaitaire annuelle de 138.000F. Une subvention de 20.000F est versée pour l'hébergement d'urgence en hôtel. Une subvention de 50.000F est attribuée au titre des bons alimentaires.

2. HEBERGEMENT ET READAPTATION SOCIALE

Convention de partenariat entre la Ville de Montpellier (C.C.A.S.) représentée par M. Frèche et M. Vézinhel, et l'association ADAGES - Centre d'hébergement et de réadaptation sociale REGAIN, représentée par M. Delarbre.

REGAIN est un établissement agréé Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (C.H.R.S.), dépendant de



Le centre d'accueil d'urgence de nuit de l'Avitarelle

l'association ADAGES. REGAIN est implanté à La Paillade. Mais beaucoup de familles souvent monoparentales, de couples ou de personnes isolées sont logés par REGAIN dans des logements des quartiers centraux de Montpellier. REGAIN avait besoin d'un local au centre ville pour :

- permettre la tenue des permanences d'accompagnement social à destination des personnes qu'il reçoit ;
- permettre à des résidents du CHRS, hommes et femmes, de retrouver leurs enfants dont ils sont souvent séparés par décision de justice, et pour lesquels néanmoins les droits de visite existent mais ne sont pas utilisés au grand dommage des relations parentales.

Il fallait favoriser ces rencontres par des horaires compatibles avec les heures de visites usuelles (fin de semaine), dans un lieu adapté, sous le contrôle d'un service social.

Pour permettre à l'association ADAGES de remplir cette mission, par convention, le C.C.A.S. met à sa disposition l'ensemble des locaux situés au 6 rue Draparnaud. (80 m² au rez-de-chaussée et 1er étage, 300 m² de cour).

Une subvention de 30.000F est versée pour permettre le fonctionnement des locaux.

3. ECOUTE ORIENTATION HEBERGEMENT EN URGENCE DE NUIT

Convention de partenariat entre la Ville de Montpellier (C.C.A.S.) représentée par M. Frèche et M.

Vézinhel, et l'Association AVITARELLE représentée par M. Redon

L'Association l'Avitarelle assure une mission d'hébergement d'urgence auprès d'un public d'hommes sans domicile sur la ville. Elle dispose d'un centre d'accueil ouvert du 1er novembre au 15 mai, 19 rue Boyer.

Compte tenu de l'intérêt que représente cette structure, le C.C.A.S. renouvelle le partenariat engagé l'année dernière pour l'hiver 93-94, afin de développer les actions de solidarité auprès des publics en grande difficulté.

Par convention, le C.C.A.S. confie à l'Avitarelle une mission de prestation de service concernant la gestion du Service d'Urgence Sociale, tous les jours du 1er novembre 93 au 15 mai 94, de 18h à 8h.

Les appels effectués sur le numéro de téléphone du Service d'Urgence Sociale du C.C.A.S. sont transférés à partir de 18h, jusqu'à 8h du matin, sur la ligne téléphonique de l'Avitarelle. Le gardien de nuit de l'Avitarelle est chargé de prendre les appels d'urgence, et d'envisager les réponses adéquates aux situations de détresse. Il peut négocier en cas de besoin, et pour le compte du C.C.A.S. des hébergements en hôtel dans le respect des tarifs fixés par le C.C.A.S. Le montant de cette mission de prestation de service est fixé à 63.850F.

En second lieu, le C.C.A.S. s'engage à fournir gratuitement, par l'intermédiaire de la cuisine centrale, de novembre à avril, 70 repas par jour, pour le dîner des personnes hébergées à l'Avitarelle. Le transport des repas est assuré quotidiennement par le service de portage des repas du C.C.A.S.

CCAS SANTE ET INSERTION

La prise en charge par la santé, de bénéficiaires de RMI, est une composante essentielle du processus d'insertion des publics en difficulté.

Au C.C.A.S., un service composé de trois infirmières mène une action remarquable dans ce domaine.

L'expérience engagée depuis trois ans par le Centre Communal d'Action Sociale s'est construite autour du regard, de l'écoute et de la pratique de soignants et ne cesse de se développer dans le cadre d'une action globale qui s'articule en permanence avec les autres intervenants engagés dans l'action sociale et/ou professionnelle.

Les difficultés de santé évoquées peuvent être d'ordre physique, psychologique ou psychiatrique, virologique, ainsi que de la dépendance à l'alcool ou d'autres produits drogue, et constituent, de fait, un obstacle à une démarche socio-professionnelle véritable.

Aussi, des actions individuelles et collectives ont été confiées à trois infirmières qui, de par leur formation spécifique, sont des interlocuteurs privilégiés auprès de professionnels dans le domaine de la santé et de la maladie.



Les infirmières du service RMI du CCAS : un rôle prépondérant.

L'évaluation de la problématique de santé s'effectue au cours d'entretiens personnalisés. Il s'agit d'évaluer les difficultés rencontrées, de recueillir les données concernant la situation familiale ou personnelle antérieure.

Là, le rôle de l'infirmière est prépondérant. Il permet :

- par l'écoute active, l'expression du mal être, mais aussi de ses désirs, ses ambitions, ses projets, de toutes les potentialités de la personne ;
- par une information sur l'accès aux soins (structures gratuites, dispositif carte Santé, ce qui peut être construit "ensemble") la possibilité de vivre un droit fondamental, celui de se soigner ;
- par le conseil et l'éducation à la santé, une prise en charge de sa propre santé afin d'aller vers une autonomie ;
- par un soutien psychologique tout au long de la trajectoire de soins construite ou reconstruite avec le bénéficiaire, d'évoluer vers l'insertion ;
- par une fonction de relais auprès des familles et un repère médico-social solide parmi les différentes institutions

et structures de soins de la Ville, de mener une réflexion globale, pour renouer ce lien social interrompu. A ces actions individuelles viennent s'ajouter la participation d'actions partenariales.

Les infirmières interviennent :

- soit au sein même du CCAS dans des réunions d'informations collectives auprès des bénéficiaires RMI, auprès d'assistants sociaux où leur rôle d'intervenant en santé est bien repéré par le public ;
- soit dans le cadre d'une permanence hebdomadaire d'une association d'anciens alcooliques (signataires entre autres, de la charte "Montpellier-Solidarité").

De même, à l'extérieur, les actions concernent aussi la collaboration du CCAS au réseau Ville-Hôpital qui rassemble sur la ville un partenariat institutionnel et associatif autour de la prise en charge spécifique de la maladie Sida, ainsi que la réflexion menée

autour d'éventuelles actions de prévention toxicomanies - sida, avec l'association des structures spécialisées concernées.

En dernier lieu, la mise en place d'atelier Santé Positive qui s'articule autour d'un partenariat associatif et institutionnel.

Il propose aux bénéficiaires des exercices de relaxation-visualisation, auto-massage et gymnastique douce. Ce travail corporel permet peu à peu une reprise de confiance en l'individu, et une remobilisation des ressources personnelles. Au-delà de ces différents pôles et missions cités, l'infirmière en service social garde une place privilégiée de rôle conseil santé au sein d'une équipe pluri-disciplinaire, source d'ouverture et d'enrichissement mutuels. Reconnu pour son action dans le cadre du Plan départemental d'insertion en faveur des bénéficiaires du RMI, le Centre Communal d'Action Sociale vient de se voir confier par la Direction de la Solidarité Départementale le suivi de 200 personnes.

PLAN DE SOLIDARITE

LE POINT SUR TROIS MESURES DU PLAN DE SOLIDARITE

Mesure n° 24 PORTAGE DES REPAS AUX MALADES ATTEINTS PAR LE VIRUS H.I.V.

Dès le mois de décembre, les malades atteints par le virus H.I.V. pourront bénéficier du portage des repas à domicile.

Le C.C.A.S. de Montpellier, après avoir assuré une formation au personnel chargé de la mise en oeuvre de cette action en collaboration avec l'Association AIDES est aujourd'hui opérationnel.

Les repas seront réalisés par la Cuisine Centrale, les menus élaborés par une diététicienne. L'Association AIDES et le C.C.A.S. collaboreront très étroitement pour la mise en place de cette mesure.

Une convention de partenariat est en cours de signature.

Mesure n° 14 CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE RETRAITE AU VAL DE CROZE

Une nouvelle résidence de 85 lits, comprenant notamment des unités de vie pouvant accueillir des personnes âgées dépendantes physiquement ou psychologiquement va être construite au sein du quartier Val de Croze, tout à côté du Parc de Bagatelle.

Tous les retraités pourront bénéficier des nouvelles normes de confort et de sécurité, conformément au projet de vie élaboré par l'équipe de la Résidence Paul Valéry.

L'architecte retenu au terme d'un concours est Galligani-Genet.

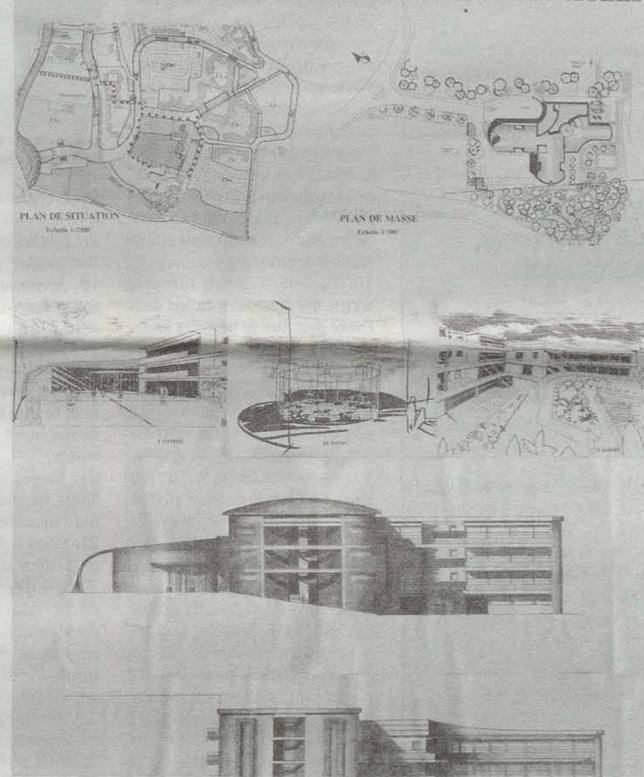
La conception de l'Etablissement tiendra compte à la fois de la situation, de l'environnement et des spécificités du terrain et du projet de vie lui-même.

Les travaux commenceront au 2^e trimestre 1994, pour se terminer à la fin du 1^{er} trimestre 1995.



Projet architectural de l'agence Galligani-Genet pour la maison de retraite du Val de Croze.

RESIDENCE MEDICALISEE POUR PERSONNES AGEES



1er décembre, signature de la convention entre la Ville, le CCASS et l'association Aides pour le portage des repas aux malades atteints par le virus H.I.V.

Mesure n° 21 MAINTIEN DES PERSONNES A REVENUS MODESTES AU CENTRE VILLE

Cette mesure se concrétise par la mise en place d'un programme de réhabilitation destiné à améliorer l'habitat des personnes retraitées au centre ville et leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur milieu familial et familial, dans leur quartier. Pour mettre en place cette intervention, une convention a été signée avec l'Union Pact-Arim Languedoc-Roussillon. Que vous soyez propriétaire ou locataire de votre logement, la Ville de Montpellier, le C.C.A.S., l'Union Pact-Arim Languedoc-Roussillon vous proposent un service complet et gratuit :

- un accueil et une information pour identifier votre problème et déterminer si vous pouvez bénéficier de cette action ;

- une visite et un conseil personnalisé pour répondre concrètement à votre projet d'amélioration et réaliser le diagnostic "points noirs" et définir un programme de travaux d'adaptation qui vous permettront de mieux vous déplacer dans votre logement et de mieux y vivre : suppression de marches ou d'inégalités du sol de l'appartement, remplacement des baignoires par des douches avec bandes de sol, poses de poignées pour aider au déplacement ou à l'accomplissement de tâches quotidiennes, remplacement du mode de chauffage ou de régulation, installation d'équipements de sécurité, etc. en complément de travaux d'amélioration du cadre de vie.
- un conseil financier ;
- une aide administrative.

Prenez contact avec le Service amélioration de l'habitat, en venant à la permanence les jeudis matins de 9h à 12h au C.C.A.S. 2, rue Montpelliéret ou par téléphone au Pact-Arim tous les lundis de 9h à 12h au 67.66.11.75.

LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE SOLIDARITE REUNIE EN ATELIERS DE TRAVAIL

A l'issue des consultations, et des entretiens qui ont permis d'élaborer 80 mesures de priorité municipale pour les budgets 1993, 1994, 1995, 1996, il est apparu nécessaire de mettre en place des ateliers de réflexion et de suivi des mesures, au sein desquels travailleront de concert les associations et partenaires concernés, et les élus de la Ville de Montpellier.

Ces ateliers doivent permettre, en comité plus restreint d'établir les bilans des réalisations accomplies et

de rendre concrets les projets contenus dans le Plan de Solidarité.

Les six thèmes retenus pour ces groupes qui se réunissent du 17 novembre au 8 décembre sont :

- **Logement, habitat, transport**
Présidents : M. Vézinhel, M. Velay ;
- **Insertion sociale et professionnelle**
Présidents : Mme Colas, M. Prunier ;
- **Education, enfance**
Présidents : M. Belorgeot, Mme Lazerges ;

- **Sport, culture**
Présidents : M. Bénézis, M. Lévy ;
- **Urgence sociale**
Présidents : M. Fleurence, Mme d'Abunto ;
- **Mutation vers la dépendance liée à l'Age...**
Présidents : Mme Bégin, M. Vézinhel.

La synthèse de ces ateliers se fera au cours de la réunion de la Commission extra-municipale de solidarité qui se tiendra le 14 décembre 1993, Salle des Rencontres à la Mairie.

VEU POUR LA RECONSTRUCTION IMMEDIATE DU LYCEE JEAN-MERMOZ A MONTPELLIER

Suite aux déclarations du Président de la Région concernant le Lycée Jean-Mermoz, le Conseil municipal de Montpellier souligne avec fermeté que les conditions d'étude et de travail des élèves, des enseignants et du personnel sont devenues aujourd'hui totalement inacceptables.

En effet, ce lycée est celui dont l'effectif est le plus élevé de France (4.500 élèves). Le Conseil municipal dénonce le "cache-misère" et les sommes engagées seulement pour donner du vernis à l'entrée du lycée, alors que l'essentiel des bâtiments reste, aujourd'hui, dans un état déplorable de vétusté, au détriment des enseignants et des élèves.

La désensibilisation du Lycée Mermoz ne doit en aucun cas servir de pré-

texte à un abandon du projet de réhabilitation. Avant toute autre décision, il importe de terminer les 2e et 3e tranches de Mermoz qui doivent être inscrites au B.P. 1994 de l'Etablissement Public Régional, comme s'y était engagé le Président de la Région avant les Elections régionales.

La ville de Montpellier se prononce aussi contre tout projet qui obligerait les élèves de Montpellier, largement majoritaires à Mermoz, à accomplir matin et soir une heure de trajet supplémentaire pour aller vers des destinations périurbaines. Nous regrettons, en raison de l'urgence du problème, les tergiversations de la Région en ce domaine et nous demandons la reconstruction immédiate du Lycée Jean-Mermoz à Montpellier.

VEU POUR LE MAINTIEN DANS LE SERVICE PUBLIC D'EDF-GDF, LA POSTE, FRANCE-TELECOM

Le Conseil municipal de Montpellier, à l'écoute des usagers des services publics et des organisations syndicales des entreprises publiques que sont EDF-GDF, la Poste et France-Télécom, tient à réaffirmer son attachement à ces entreprises, véritables atouts du rayonnement français.

Le Conseil municipal de Montpellier, comme l'a fait celui de Toulouse concernant l'Aérospatiale, s'oppose à toutes les privatisations d'EDF-GDF, de la Poste et France-Télécom, ainsi qu'à tout projet remettant en cause gravement la qualité du service public.

Sous la direction du Gouvernement Balladur et de son Ministre Longuet, des projets sont élaborés pour transformer ces entreprises publiques en sociétés anonymes.

La privatisation de ces entreprises conduirait à la spoliation d'un bien national financé par la population française depuis plusieurs générations.

Elle irait à l'encontre de l'aspiration des usagers qui placent France-Télécom, la Poste et EDF-GDF parmi les tout premiers services publics avec un taux de satisfaction important, mettant ces entreprises au plus haut

niveau européen pour les services rendus à la population.

Cela provoquerait la destruction d'une réussite française dans les domaines technologiques au profit de grandes sociétés internationales.

La privatisation, ce serait une nouvelle logique financière qui prévaudrait :

- des tarifs plus élevés pour les usagers (exemple : anglais + 30 % du kW/h),
- des inégalités dans le service rendu à l'utilisateur et la remise en cause de la péréquation tarifaire,
- des suppressions d'emplois,
- un frein manifeste du monde rural,
- vers une rentabilité au détriment de la sécurité et de l'environnement,
- la remise en cause des statuts des personnels.

C'est pourquoi, le Conseil municipal de Montpellier dénonce toutes privatisations des services publics que sont EDF-GDF, la Poste et France Télécom, comme il l'a déjà exprimé pour la SNCF.

Le service public appartient aux usagers et nous entendons être solidaires de tous ceux qui agissent pour son maintien et son développement au service de tous.

1. Articles L.122.20 et R.22.7 du Code des Communes. Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal. Communication.

2. Informations de M. le Maire :
- Conditions de logement des sans-abri à Montpellier durant l'hiver 93-94 ;
- Aménagement du territoire ;
- Faculté d'Odontologie ;
- Collèges Paul Valéry et Las Cazes.

3. Question d'actualité municipale : question de M. Jamet à M. Lévy.

4.5.6.7. Voeux du Conseil Municipal: approbation de la motion votée par les Maires des Grandes Villes de France relative aux mesures de réduction du concours de l'Etat aux Budgets des communes contenues dans le projet de loi des Finances pour 1994 ; vœu pour le maintien dans le service public de EDF-GDF, la Poste, France-Télécom ; vœu pour la réalisation de la deuxième tranche de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques ; vœu pour la reconstruction immédiate du Lycée Jean Mermoz à Montpellier.

8. Désignation de Mme D'Abunto, Conseillère Municipale, représentant de la Ville au Conseil de District de l'Agglomération de Montpellier.

9. Mise à la disposition par la Ville, des chais de l'ensemble résidentiel des Prés d'Arènes au Jazz Action de Montpellier, pour y développer son activité culturelle et pédagogique.

10. Convention entre la Ville et la Société des Autoroutes du Sud de la France pour fixer de nouvelles limites foncières en vue de la création du dénivelé du Zenith, Avenue Pierre Mendes France.

11. Demande de subvention à l'Etat pour la mission d'assistance à la préparation du Contrat de Ville.

12. Cession gratuite par M. Eric Thévenet, d'un terrain cadastré (section BT n°340) en vue de la création d'un pan coupé à l'intersection des rues Jacques Brives/Atgier Hazard.

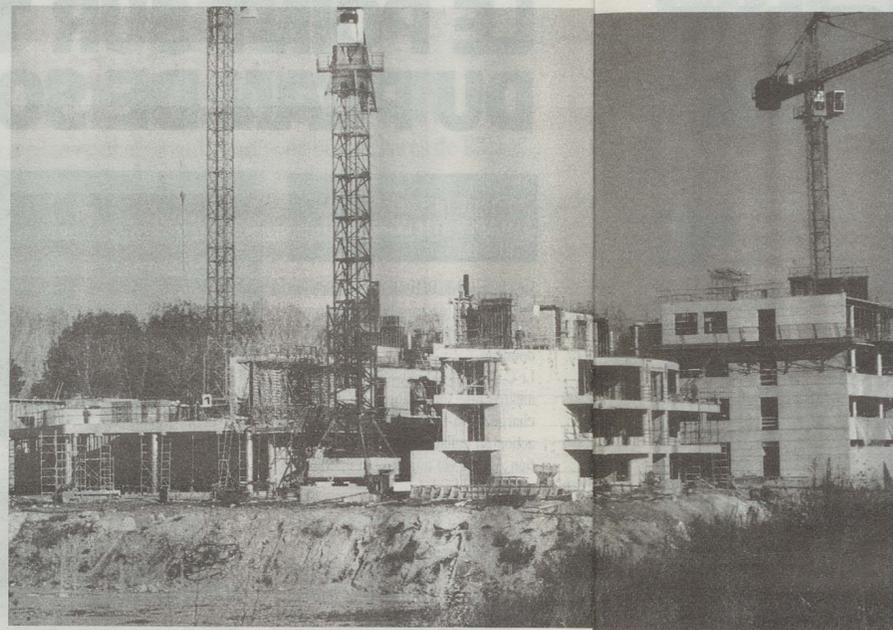
13. Cession gratuite par M. et Mme Arnone, d'un terrain cadastré (section BE n°593), en vue de la mise à l'alignement de l'Avenue du Père Prévost.

14. Cession gratuite par la SARL "Le Pas du Loup" d'un terrain cadastré (section PD n°73), en vue de la mise à l'alignement de la rue du Pas du Loup et de l'Avenue Maurice Planes.

15. Cession par la Ville au District de Montpellier d'un terrain situé rue du Moulin de Semalen, en vue d'un échange avec le Rectorat pour la réalisation du deuxième axe prioritaire.

16. Agrément de candidature de la Société Méditerranéenne de Nettoyage pour l'acquisition du lot n°48 de la Zac Garosud.

17. Convention de servitude pour le passage d'une conduite nécessaire à l'alimentation du Lez par l'eau du canal du Bas-Rhône et du Languedoc, sur les parcelles cadastrées (section SA n°1, 113, 90, 95, 114 et section SB n°6,7).



Ouverture de la première tranche de la faculté de droit et de sciences économiques à Richter en septembre 1994.

18. Acquisition par la Ville, auprès de la Société Unicom, de locaux situés aux Echelles de la Ville destinés à la Médiathèque.

19. Agrément de candidature de la Société Dauphin, pour la commercialisation du lot n°44 situé au parc d'activités Millénaire I.

20. Approbation du dossier de consultation des entreprises pour l'aménagement de l'axe Gare-Préfecture. Appel d'offres ouvert pour la dévolution des travaux.

21. Convention de mandat avec la SERM, lui confiant la commercialisation d'immeubles acquis par la Ville.

22. Création d'une zone d'aménagement différé sur le périmètre de Port Marianne dénommé "Jacques Coeur".

23. Programme d'aménagement d'ensemble "P.A.E. Le Ploch". Dénomination, définition de son périmètre, approbation du programme des équipements publics.

24. Modification du programme d'aménagement d'ensemble situé rue du Moulin des Sept Cans.

25. Instauration du P.A.E., "Terre de l'Hirondelle".

26. Cession gratuite à France Telecom, d'un terrain situé rue Louise Michel, dans le cadre du câblage de la Ville par fibres optiques.

27. Création d'une zone d'aménagement différé à l'Ouest de Montpellier, dénommée "Malbosc".

28. Cession par la SERM à l'OPAC de parcelles cadastrées en vue de la réalisation de la Zac "Les hauts de la Paillade".

29. Agrément de candidature de la Société Bouygues Immobilier Batir pour la construction d'un programme

de logements sur la Zac Port Marianne Consuls de Mer.

30. Vente à la Société Guilhem-Investissement, de l'immeuble situé 2 rue Sainte-Ursule / 5 rue des Ecoles Laïques.

31. Appel d'offres ouvert par le Service des Espaces Verts pour la création d'aires de jeux.

32.33. Conventionnement prestation de service avec la Ville : de la Maison pour Tous Jacques Prévert, pour l'ouverture d'un Centre de Loisirs sans hébergement ; de l'association Mission Franciscaine pour la création d'un Centre de Loisirs.

34. Revalorisation des tarifs dans le cadre de la convention de collaboration entre la Ville et l'UCPA.

35. Attribution de subventions 93 à plusieurs clubs sportifs.

36. Avenant au marché négocié avec la Maison Chenue (transporteur) en raison des travaux supplémentaires de regroupement et d'emballage des oeuvres de l'exposition Grand Siècle.

37. Demande de subvention à la DRAC concernant les expositions Picasso Linograveur et Grand Siècle.

38. Demande de reconnaissance de la commune de Montpellier en zone sinistrée pour cause de catastrophe naturelle, suite aux orages du 22 septembre 1993.

39. Appel d'offres concernant l'achat de fournitures, matériaux et matériels divers par la Centrale d'Achats.

40. Participation de la ville aux séjours d'enfants scolarisés hors de Montpellier, dans le cadre des classes de découverte.

41. Résiliation du marché Reynaud concernant la construction d'une salle

de sport au groupe scolaire Cité Mion.

42. Résiliation du marché n°335.133 de la Société T.D.S. pour la restructuration des locaux du groupe scolaire Jeanne d'Arc poursuivis par l'entreprise Azuara.

43. Ajustements de rentrée concernant la suppression et la création de postes élémentaires pour l'année scolaire 1993.

44. Convention de mandat entre la Ville et la SERM pour la réalisation d'un ensemble culturel sur le quartier des Hauts de la Paillade.

45. Demande de subventions pour l'aménagement du Chai "Jean Vilar" à la Maison pour Tous Léo Lagrange.

46. Convention Ville/Société d'Economie Mixte de la Foire Internationale de Montpellier pour la mise à disposition du domaine public à Antigone pour l'organisation de "l'Antigone des Métiers d'Arts et de la Création", les 17, 18 et 19 décembre 1993.

47. Avenant n°9 au traité d'affermage du 29 juillet 1988.

48.à 61. Garanties de la Ville à l'OPAC pour des emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignations, la Caisse d'Epargne, le Crédit Foncier de France, concernant :

- le câblage des Résidences Paul Valéry et Lemasson,
- la construction d'un immeuble de 12 logements Résidence Haguenot,
- la construction de la Résidence Le Crescent (Zac Consuls de Mer),
- l'extension de la cafétéria de l'ENSAM,
- la mise en place de portes blindées,
- la réhabilitation de la Résidence Moulars,
- la construction de 21 logements

(P.A.P.) à la Résidence Les Hauts de la Paillade,

- la construction de 29 logements (P.L.A.) à la Résidence Les Hauts de la Paillade,

- la renégociation d'un emprunt pour la restauration de locaux du Carré Neptune,

- la renégociation d'emprunts concernant la construction des cités universitaires Savary, Cité Olympique, ENSAM, Minerve et des opérations de réhabilitation au Mas de Cholet et de logements, rue Poitevine,

- la renégociation d'emprunts pour la construction d'un commissariat de police municipale, Résidence Saint-Martin, et divers travaux d'amélioration en résidences...

- la renégociation d'un emprunt pour l'aménagement d'une crèche parentale à la résidence Aguelongue,

- la renégociation d'emprunts pour l'amélioration de la Résidence Astruc et des travaux d'amélioration sur diverses résidences,

- la renégociation d'un emprunt pour des travaux d'étanchéité dans diverses résidences...

62.à 64. Garanties de la Ville à la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction, concernant :

- la construction de 23 logements et un LCR, pour l'opération "Jacques Belange", rue des Abeilles,

- la construction de 28 logements pour l'opération "Le Lorrain", rue des Abeilles,

- la construction de 24 logements pour l'opération "Philippe de Champagne", rue des Abeilles.

65. Avenant de résiliation au traité de concession Ville/Société Méridionale de stationnement, en date du 16 avril 92, concernant le parking Europa à Antigone.

66. Selon la loi n°93122 du 29 janvier 93, accord de la Ville de Montpellier au projet d'acquisition par la S.A.E.M. Le Corum, de 100 actions détenues par une institution financière.

67. Classement dans le domaine public de voies privées ouvertes à la circulation publique.

68.69. Avenants n°1 à la convention de prise en charge dans le réseau d'assainissement de Montpellier des eaux usées en provenance de la commune de Castelnaud-le-Lez et de Clapiers.

70.71. Conventions de prise en charge dans le réseau d'assainissement de Montpellier des eaux usées en provenance de la commune de Montferrier-sur-Lez et Saint-Jean-de-Védas.

72. Appel d'offres pour les travaux neufs et l'entretien de la signalisation horizontale.

73. Transfert provisoire du marché de la Place Jean Jaurès sur la place de la Comédie, faisant suite aux travaux.

VEU POUR LA REALISATION DE LA 2E TRANCHE DE LA FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCES ECONOMIQUES

Dans le cadre du Plan Université 2000, le Ministère de l'Education nationale a engagé la construction de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques Montpellier I, sur le site de Richter.

L'Université I, qui comprend 18.718 étudiants en 1992-1993 (dont 10.034 dans le secteur Droit-Economie) a une croissance qui va se poursuivre durant les années à venir : 20.670 en l'an 2000, pour l'ensemble de Montpellier I. Pour accueillir ces étudiants, notre Université ne disposait, avant cette décision, que de 21.279 m² de locaux, alors répartis sur 6 sites.

L'enseignement est dispensé dans des conditions de sécurité et des conditions de travail inacceptables, notamment pour les étudiants du premier cycle, comme le précise d'une façon très nette l'Inspection Générale de l'Administration centrale dans son rapport transmis à Monsieur le Ministre en août 1993.

Grâce à cette nouvelle construction, les étudiants juristes et économistes de notre Université vont, par cet

équipement, enfin bénéficier de conditions normales de travail.

En conséquence, comme le rappelle le rapport transmis au Ministre le 24 août 1993, il est urgent de respecter les délais et le planning pour la réalisation totale de cette Université. Le Budget de l'Etat de 1994 doit impérativement prévoir les sommes nécessaires à la réalisation de cette deuxième tranche. Cette deuxième tranche permettra à tous les étudiants de Droit et de Sciences Economiques, tous cycles confondus, de bénéficier de locaux de bibliothèques, de salles de travail et de restaurants universitaires nécessaires à leur bonne scolarité.

D'autre part, en ce qui concerne les locaux actuels de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques en centre-ville, ces derniers, après rénovation, devraient accueillir des salles de prestige ainsi que des Instituts à vocation professionnelle, le troisième cycle et un Institut d'Etudes Politiques. Le courrier de Madame Céline Wiener à Monsieur le Ministre en date du 24 août 1993, auquel était joint le rapport de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education nationale, expri-

maît le souhait que cette orientation soit rapidement précisée, par le maintien en centre-ville d'activités prestigieuses et de formations tournées vers les entreprises.

Le Conseil municipal, en sa séance du 18 novembre 1993 :

- demande le respect des délais, les inscriptions nécessaires pour la réalisation de la 2e tranche au budget de l'Etat 1994, et la réalisation dans les locaux actuels en centre-ville des objectifs définis précédemment.

- demande l'inscription au budget prévisionnel 94 de la Région Languedoc-Roussillon d'une participation financière pour la 2e tranche de la Faculté de droit.

- demande l'inscription de la 3e tranche au centre-ville (3e cycle, Maison de l'Etudiant, futur Institut d'Etudes Politiques de Montpellier, pôle d'excellence de Montpellier) au XIe plan, avec participation financière de la Région, qui a refusé de s'engager jusqu'à maintenant, et de l'Etat.

- demande à Messieurs Balladur et Fillon l'inscription impérative des crédits de la 2e tranche de la Faculté de Droit au budget prévisionnel 94 de l'Etat.

VEU POUR L'APPROBATION DE LA MOTION VOTEE PAR LES MAIRES DES GRANDES VILLES DE FRANCE RELATIVE AUX MESURES DE REDUCTION DES CONCOURS DE L'ETAT AUX BUDGETS DES COMMUNES CONTENUES DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1994

Le Gouvernement dans son projet de loi de finances pour 1994 a proposé au parlement une réduction très sensible des versements de l'Etat aux communes.

Cette mesure représenterait, par exemple pour Montpellier, un manque à gagner supérieur à 20 millions de francs.

Les maires des grandes villes ont à l'unanimité protesté contre ces mesures et fait pression auprès du gouvernement pour en obtenir le réexamen.

Réunis en assemblée, le 21 octobre 1993, ils ont adopté à l'unanimité la motion suivante, s'engageant individuellement à la présenter à leurs Conseils municipaux respectifs.

Je vous propose donc d'adopter la motion suivante.

MOTION DES MAIRES DE GRANDES VILLES

Les maires de grandes villes de France, réunis à Paris le 21 octobre 1993, s'associent pleinement aux protestations émises par l'ensemble des associations d'élus contre le projet de

loi de finances pour 1994. Les nombreuses dispositions qu'il contient déséquilibrent en effet fortement les budgets de toutes les villes françaises. Les grandes villes financent déjà des "services de centralité" (transports, culture, sport, etc.) qui bénéficient à l'ensemble des habitants de leur agglomération, du département, et de leur région.

Les grandes villes supportent une part essentielle des dépenses liées aux problèmes de logements, d'emploi, d'éducation et d'insertion sociale dont on connaît la gravité dans les grandes agglomérations. Alors que depuis des années la part qui leur est allouée dans les concours financiers de l'Etat n'a cessé de décliner.

Diminuer brutalement leurs ressources aujourd'hui les exposerait à une situation à la fois inéquitable et insupportable.

Déjà, l'augmentation de leurs charges et la diminution des subventions de l'Etat a contraint les villes à une augmentation inévitable de la pression fiscale.

Les maires de grandes villes de France ne peuvent donc accepter cette nouvelle ponction financière qui les conduirait à un choix insupportable :

- ou bien augmenter les impôts de plus de cinq points pour compenser la perte engendrée par le prélèvement prévu par l'Etat sur leur budget. Ce qui est impossible compte tenu de la pression fiscale déjà 2,5 fois plus élevée dans les grandes villes que dans leurs autres collectivités.

- ou bien remettre en cause les 19 milliards de francs qu'ils investissent chaque année dans l'économie française. Ce à quoi, là aussi, ils se refusent ; les investissements en question soutenant l'emploi de manière très significative.

- ou bien fermer certains services communaux et intercommunaux. Ils rappellent l'importance locale de ces services qui bénéficient quotidiennement à leurs 12 millions d'habitants, ainsi qu'aux populations environnantes.

Ils demandent solennellement au gouvernement que les mesures du budget concernant les collectivités locales et notamment les grandes villes soient profondément modifiées. A défaut, ils feront publiquement connaître les décisions qu'ils seraient contraints de prendre pour faire face à la situation ainsi créée.

Brèves

ECRIVAIN PUBLIC

A l'intention de tous ceux qui rencontrent des difficultés dans la rédaction de leur courrier, thèses, mémoires... une permanence d'Écrivain Public est en place les deuxième et troisième jeudis de chaque mois, hors vacances scolaires, de 9h à 11h30.

Maison pour Tous
George Sand
1010, Avenue de Saint-Maur
Tél : 67.79.22.18

STOMISÉS DE FRANCE

La Section Hérault-Lozère de la Fédération des Stomisés de France, rappelle aux malades qu'elle demeure à leur écoute dès leur sortie d'hôpital, afin de les aider à affronter leurs difficultés de réinsertion et leurs problèmes psychologiques. Une équipe dévouée et attentive les attend...

Section Ico-Hérault
11, rue des Jacinthes - Montpellier
Tél : 67.92.12.49

FOUS DE PALMIERS
L'Association "Fous de Palmiers" se consacre à l'étude et à la célébration du palmier avec un intérêt particulier pour l'acclimatation en France d'espèces

résistantes au froid, sorties, conférences, voyages, expositions sont au programme, ainsi qu'un bulletin semestriel.
Contact : **Pierre Olivier Abano**
83, rue J.P. Rameau
34000 Montpellier
Tél : 67.79.72.01

CHOCOLAT THÉÂTRE

La Maison Pour Tous Joseph Ricôme propose du 21 au 24 décembre un festival de théâtre pour les enfants de 5 à 13 ans. Les mercredi, jeudi et vendredi matin, un stage de théâtre sera organisé de 9 heures à 12 heures, pour les enfants de 6 à 13 ans.

Les après-midi de 14 h 30 à 15 h 30, les compagnies Limited Porridge, Joël Collot et l'Albatros présenteront des spectacles suivis d'une animation clownesque d'environ 3/4 d'heure.

En fin d'après-midi, le "Festival Chocolat Théâtre" se clôturera par l'indispensable goûter chocolat offert à tous les participants.
Maison Pour Tous Joseph Ricôme
7, rue Pages
Tél. 67 58 71 96

PRIX DE GAULLE / ADENAUER

Depuis 1988, le Prix de Gaulle/Adenauer, récompense des personnes ou des institutions pour leur action en faveur de la coopération Franco-Allemande. Cette année, le prix a été décerné conjointement à la Ville de Montpellier et celle de Heidelberg, distinguées pour leur jumelage fort actif, illustré par des activités très diverses mises en oeuvre depuis plus de 30 ans. Ce prix doté de 10.000 marks pour chaque ville, fera l'objet d'une cérémonie à Heidelberg et à Montpellier.

CONGRESSISTES

Le Comité de Pilotage Tourisme, présidé par Michel Guibal, essaie de sensibiliser les organisateurs de congrès à l'influence souvent déterminante des "accompagnants" sur la réussite d'une manifestation. Ainsi, parallèlement à l'élaboration d'un catalogue destiné à leur faire découvrir la ville et la région, des négociations sont actuellement en cours avec la profession hôtelière pour définir de nouveaux tarifs d'hébergement à l'attention des congressistes et de leur accompagnant.

AGENDA SPORTIF

HANDBALL

Montpellier Handball
St Brice
Palais des Sports René Bougnol
Samedi 4 décembre à 20h30

VOLLEY BALL

MUC - SA EPINAL
Palais des Sports René Bougnol
Samedi 4 décembre à 20h30
MUC - AS GRENOBLE
Palais des Sports René Bougnol
Mardi 21 décembre à 20h30

BASKET BALL

M.B CRO LYON
Palais des Sports Pierre de Coubertin
Samedi 11 décembre à 20h30

RUGBY

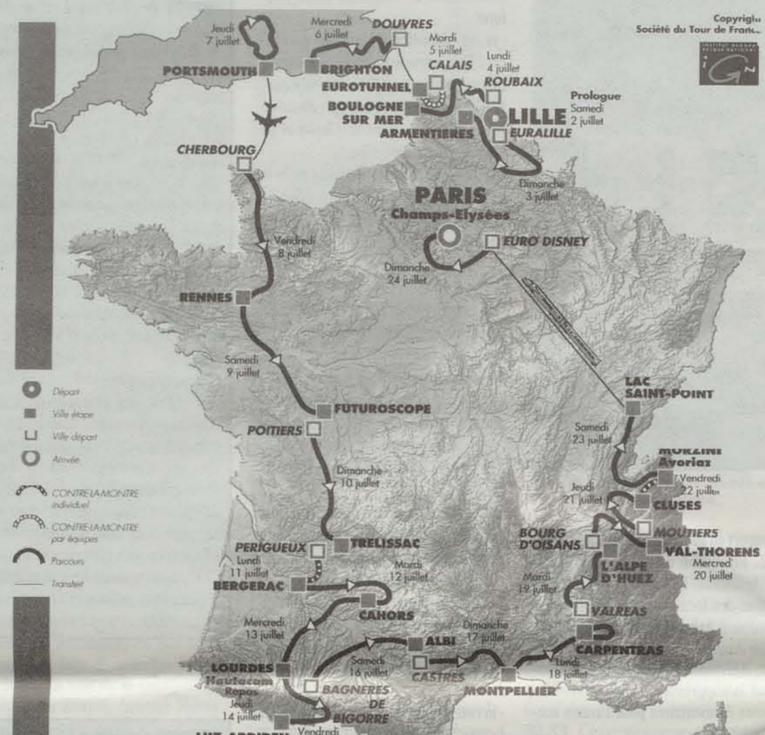
MRC - TOULON
Stade Sabathé
Dimanche 12 décembre à 15h00
MRC - LYON
Stade Sabathé
Dimanche 19 décembre à 15h00

FOOTBALL

M.H.S.C. - LENS
Stade de la Mosson
Mercredi 15 décembre à 20h00

18 JUILLET

LE TOUR DE FRANCE FAIT ETAPE A MONTPELLIER



81^E TOUR DE FRANCE

Montpellier, pour la deuxième année consécutive, fait office de ville étape pour la 81^e édition du Tour de France. Cette sélection des organisateurs du Tour s'appuie sur l'excellent déroulement

de l'étape de l'an passé. Après l'épreuve des Pyrénées et notamment l'ascension redoutable du Hautacam le peloton fera donc halte, le 18 juillet dans la capitale du Languedoc, avant de repartir en direction des Alpes pour l'ascension du Mont Ven-

toux. Une édition particulièrement "montagnaise", inaugurée à Lille, le 2 juillet et terminée à Paris, le 24, après une petite incursion au sud de l'Angleterre, grâce à l'Eurotunnel et un petit tour à Eurodisney.

CLUB DE QUARTIER

SHIN SHIN TOITSU AIKIKAN



est un travail de l'esprit, autant que du corps, que propose l'Association Shin Shin Toitsu Aikikan, dans son dojo du 10 bis, rue Adolphe Mion, ouvert depuis le mois de septembre. Aikido, Qi Kong et Gymnastique sont ainsi proposés à tous les niveaux et sans esprit de compétition, par des enseignants diplômés d'Etat. Anciennement située dans le dojo de la Cité Mion, l'Association regroupe

aujourd'hui plus d'une soixantaine d'adhérents et offre des créneaux horaires adaptés aux heures de travail. Des stages sont aussi organisés en week-end et pendant les vacances scolaires, par des intervenants de renom.

SHIN SHIN TOITSU AIKIKAN
10 bis, rue Adolphe Mion
Tél : 67.64.84.43

MUC CANOE/KAYAK...

5^{ème} à la Coupe d'Europe des Clubs, le MUC Canoë-kayak tend la pagaie aux publics tous niveaux, amateurs de plein air et de sensations fortes...

Parmi les quelques rares personnes satisfaites par les dernières pluies violentes d'octobre, devaient se trouver les responsables de MUC Canoë-kayak. Surveillant le niveau de l'eau de leur base d'entraînement, comme une cuisinière l'état de son soufflé, les Mucistes ne pouvaient que se féliciter de cet apport providentiel.

Implanté sur le site naturel de la Valette, propriété de l'Ecole d'Agriculture, la base de Canoë-kayak offre en effet une qualité de navigation excellente tout au long de l'année. Claude Serret, président du club depuis 1983, y est d'autant plus vigilant, qu'il sait les résultats de son équipe fortement conditionnés par les caprices de la nature.

"Nous avons à lutter contre des équipes qui disposent de plans d'eau aménagés, avec courants artificiels et des moyens techniques supérieurs aux nôtres...". Ce qui n'a pas empêché le MUC Canoë-kayak de se hisser au deuxième rang des clubs français et de remporter récemment une cinquième place en Coupe d'Europe des clubs.

"Notre objectif est de nous maintenir au plus haut niveau national et européen tout en nous qualifiant pour les prochains Jeux Olympiques d'Atlanta...". La présence de Marianne Agulhon, licenciée à Montpellier, médaille de bronze aux championnats du monde en 1993, 5^e aux J.O. de 92, a impulsé une énergie nouvelle aux membres du club.

"Nous avons maintenant, à côté d'elle, une équipe féminine menée par des filles fantastiques, comme Brigitte Guibal, Anne Lauvergne, Nathalie Fouquet ou Isabelle Guérin...".

LE DEUXIEME CLUB FRANÇAIS

L'activité de haut niveau, si elle constitue une partie essentielle de la vie du club, est tempérée par une action soutenue en faveur de la pratique loisirs et une ouverture sur la vie sportive de Montpellier.

"Nous regroupons aujourd'hui 150 licenciés, tous niveaux confondus. On peut débiter les activités loisirs à partir de huit ans, à la condition expresse de savoir nager. Nous menons une action soutenue en faveur de l'accueil sur la base de groupes scolaires, et d'enfants envoyés par les Maisons Pour Tous, les Centres de loisirs ou les opérations Place aux Sports...". Un Centre de vacances est également organisé par le club, à Brissac, sur la basse vallée de l'Hérault. "Six moniteurs diplômés d'état assurent l'encadrement des différents groupes. L'enseignement de base consiste à coordonner l'ensemble corps-bateau, à le

situer par rapport à l'eau, et à se déplacer en apprenant à utiliser les courants et en trouvant ses appuis...". Sport très physique, le canoë-kayak, développe un attrait identique chez les deux sexes. La grande variété de pratique, en slalom ou descente, ainsi que les différences propres aux embarcations, justifient peut-être cet élan commun.

"Le kayak, d'origine esquimau, se pratique assis, avec une pagaie double, tandis que le Canoë, amérindien, oblige le sportif à se tenir à genoux et à utiliser une pagaie simple...".

Suspendus à la verticale, comme des poulets au bout d'un crochet, la centaine d'embarcations du parc à bateau



Marianne Agulhon, 5^{ème} aux J.O. de 92, médaille de bronze aux championnats du monde en 1993.

...COMME UN TORRENT



150 licenciés tous niveaux confondus au MUC Canoë Kayak.

représente un investissement considérable pour le club. "Nous dépensons environ 150.000 F par an pour renouveler le matériel nécessaire à la pratique des activités loisirs. Ce rangement vertical nous permet un gain de place certain. Il faut compter aussi la quarantaine de kayaks de descente ou de slaloms et les embarcations personnelles". Apprendre à construire son propre kayak, fait aussi partie de la formation

assurée par le club. Une aubaine puisque le prix de revient d'une embarcation ainsi conçue est approximativement de 550 F alors qu'un kayak de haute compétition peut atteindre les 7.000 F à 8.000 F. "Les entraînements spécifiques, notamment lors des compétitions, nous obligent à de nombreux déplacements vers les courants les plus proches, sur l'Hérault, l'Aude ou la Vallée du Rhône... Le club est donc aussi obligé

d'investir dans un matériel de transport important...". L'engagement pour les activités pleine nature, explique peut-être la grande popularité du Canoë-Kayak. "Alors que la Fédération Française dénombre 30.000 adhérents, il semble que près de 2 millions de personnes en France aient pratiqué du Canoë-kayak en week-end détente". D'où l'ambition actuelle du club de convaincre cette "clientèle" potentielle de venir pratiquer dans un

environnement adapté, et au contact de sportifs de haut niveau, une discipline développant les qualités physiques de l'individu et son pouvoir de concentration... Le projet de la ville de construire une véritable base sur le Lez devrait lui permettre d'atteindre ses objectifs.

MUC Canoë-Kayak
Domaine de Lavalette Agropolis
1076, rue J.-F. Breton
Tél. 67 61 19 19



Au 1er rang, de gauche à droite : Alexia Blaix, Giana Kotto, Carole Vigouroux, Andrée Malepeyre, Josy Aichardi Capitaine, Céline Conduzorgues, Laure Aichardi.

Au 2ème rang, de gauche à droite : Cindy Molinier, Nathalie Fuzier, Karine Grollier, Sophie Lubastre, Sylvia Blaix, Nathalie Demets, Nicole Rivera, Arianne Legrand, Virginie Trupin.
Absentes : Marie-Claire Pigiere et Magali Fuzier et Noëlle Conduzorgues.

MAJORETTES DE MONTPELLIER : LE BATAILLON DE CHARME

Depuis trente ans, elles défilent, lancent le baton, secouent des pompoms aux rythmes des fanfares et des peñas. Ambassadrices de charme aux quatre coins de France et d'Europe, les majorettes de Montpellier conjuguent avec brio féminité, sportivité et discipline. A leur tête, depuis la création du groupe, Suzette Jacques et sa fille Josy Aichardi.

Tout a commencé en 1964. Suzette Jacques institutrice à Montpellier passionnée de sport et de gymnastique participe avec ses élèves aux traditionnels lendits organisés par l'Education Nationale. Les lendits rassemblaient les enfants des écoles en des mouvements rythmiques et d'ensembles. Cette année là, Mme Jacques décide de créer un numéro de majorettes avec quarante huit jeunes filles. A toute troupe, il fallait un capitaine, Mme Jacques enrôle sa fille Josy. Les premiers pas esquissés rencontrent le succès. La technique s'affirme, l'enthousiasme de la troupe grandit et voilà bientôt les majorettes lancées sur le chemin des défilés animant de nombreuses manifestations.

Coup de chance. Les majorettes montpelliéraines participent aux fêtes de la Merced à Barcelone. Gros succès populaire qui se traduit par des tournées régulières en Espagne, à Cadix, à Séville et à Madrid où elles participent pendant quinze jours au Festival International de cirque "Les Espagnols ont vraiment le sens de la fête, nous défiliions pendant des heures et des kilomètres avec des orchestres particulièrement rythmés". Les majorettes menées à la baguette

par Josy Aichardi prennent de l'assurance, de la technique, incluent des numéros de show dance, de turling baton ou des pompoms comme leurs consœurs américaines et sillonnent l'Europe et même Israël. Arrêt à Vichy où leurs prestations pétillantes leur vaut de raffer le premier prix du Festival de Majorettes devant Marseille, Saint-Etienne et la Hollande.

Aujourd'hui, Josy Aichardi qui a fait une brillante carrière sportive comme membre de l'équipe de France de volley ball, et des études de pharmacie,

lieux. Nous nous apprêtons à travailler avec Fred Danse pour inclure une nouvelle chorégraphie qui enrichira celle que j'invente. Avec ma mère, Mme Jacques, nous imaginons les costumes, nous les dessinons et ils sont réalisés par une couturière. Nous choisissons aussi les musiques.

94 qui marquera le 30ème anniversaire du groupe des majorettes devrait être sous le signe des mers du sud. Notre ambition, donner du plaisir aux spectateurs. Nous sommes fières de défilier, de faire nos numéros. Nous sommes fières aussi d'être les ambassadrices



Le 23 novembre, Georges Frèche remettait la médaille de la Ville à Mme Jacques, Présidente fondatrice de la troupe et à Mme Aichardi, capitaine de la troupe.

continue avec fougue à entraîner ses "filles". C'est une affaire de famille. Les anciennes sont toujours là et reviennent même. Nous mettons au point des numéros de plus en plus ambi-

de notre ville, ailleurs, en France ou à l'étranger. Notre souhait, que Montpellier retrouve le sens de la fête pour que nous puissions y participer pleinement.

LES FRERES BOUGNATS, DE SACRES NUMEROS !

Aux premiers frimas de décembre, les oies, les dindes, les moutons et les agneaux paniquent, les cochons font la tête ça va être leur fête ! Les voilà lots de fête pour des milliers de montpelliérains qui se retrouvent chaque après midi à la Salle des Arceaux pour communier à la grande cérémonie du loto animé par les Frères Bougnats.

un patrimoine verbal méditerranéen qui tient du délire et de la poésie :
12 - tire-zy-la blouse
14 - le Louis du Peyrou
15 - Louis XV le mangeur de fromage (15 est le numéro minéralogique du Cantal)
"Quine au fond de la salle" le cri à jailli semant la "consternation" des perdants. "Je l'avais presque à un numéro



Il y a Maurice que l'on surnomme "la douleur" Jeannot dit "kiki" et puis Raymond. Depuis plus de 35 ans, on les appelle les frères Bougnats. Ce sont les rois du loto à Montpellier et dans tous les environs. Ils ne sont pas frères de sang mais d'amitié. Ils ne sont pas charbonniers auvergnats pour un sou mais ils ont le goût de la chaleur conviviale, du jeu au goût d'enfance qui dis-

pres". Les cartons se vident, les maïs font de petits tas. Les oreilles se tendent. Une nouvelle partie commence. "Avec un glaçon, le 51". Les mamies retrouvent le sourire ; les petits enfants s'appliquent ; les parents retrouvent leur âme de gosse. Sous la verdure des chiffres souffle un air d'enfance qui réchauffe les cœurs. Les joueurs, l'œil rivé sur leur carton vert et blanc plantent le maïs jaune espérant faire quine et remporter un lot sous forme de jambon de pays, de dinde dodue ou d'agneau tendre.



Maurice

sipe les brumes des solitudes hivernales. Ces trois montpelliérains pure souche qui ont grandi à Figuerolles ou à la Chapelle Neuve sont des enfants de quartiers populaires de Montpellier. Ils vivaient passionnément le football, la musique de fanfare, la générosité du corps des sapeurs pompiers. Ils faisaient le joli cœur en dansant le paso doble avec brio au Palais d'Hiver le grand dancing des années 50 au temps où les "boîtes" n'étaient pas inventées. Ils faisaient partie d'amicales ou d'associations. Ils avaient de l'entrain, du dynamisme, aussi pour renflouer les caisses de leurs associations, pour le plaisir de jouer, de se retrouver, ils se sont lancés dans l'organisation de lotos, les mois d'hiver. Leur bagou, leur gentillesse en ont fait des vedettes. Tout est dans l'ambiance qu'ils savent créer. C'est un plaisir sans fin de les entendre "aboyer" les chiffres du loto ; à chaque chiffre, son jeu de mot, sa plaisanterie, sa vanne. Au fil des ans, s'est constitué



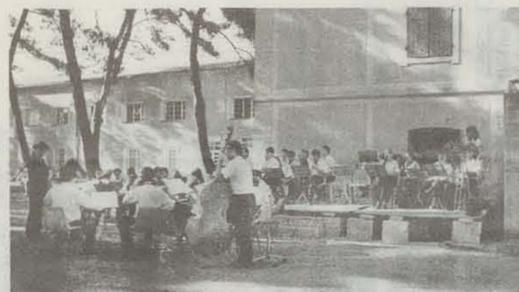
Jeannot

Merci Maurice, Merci Raymond, Merci Jeannot. Vous êtes décidément de sacrés numéros.



Raymond

Loto pendant le mois de décembre tous les après-midi de 15h à 17h au gymnase des Arceaux.



Franck Fontcouberte et les musiciens de l'Ensemble Instrumental Contrepoint.

ENSEMBLE INSTRUMENTAL CONTREPOINT LA PASSION DE LA MUSIQUE

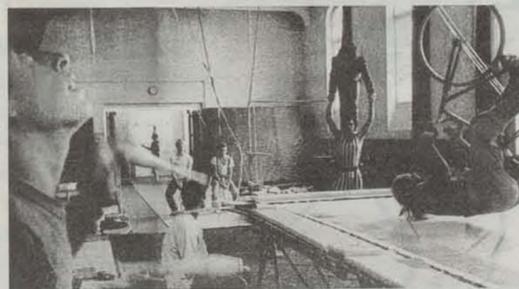
Créé en 1972, l'orchestre de l'Ensemble Instrumental Contrepoint, aujourd'hui dirigé par Franck Fontcouberte, regroupe une quarantaine de musiciens amateurs qui ont l'habitude de se produire sur Montpellier ou en région. "On peut être musicien amateur et défendre brillamment un répertoire de qualité", explique Franck Fontcouberte, assistant spécialisé au Conservatoire de Montpellier. Tous nos musiciens font l'objet d'une sélection rigoureuse afin de préserver le niveau de nos prestations. La plupart ont été formés dans des conservatoires régionaux, se retrouvent pour des études à Montpellier et sont heureux de pouvoir jouer ensemble au sein d'un orchestre". Les répétitions hebdomadaires organisées le lundi soir de 20h30 à 22h30, créent une émulation supplémentaire. "Nous travaillons bien sûr, un répertoire d'œuvres accessibles au niveau des musiciens, en essayant d'alterner des œuvres du répertoire populaire, avec des œuvres rarement jouées, comme le "Concerto pour trompette", de Haydn".

Une autre particularité de l'Ensemble Instrumental Contrepoint, est également son travail de recherche et de création dans le répertoire des compositeurs régionaux qui ont écrit pour la formation orchestrale. En projet, la "Rhapsodie pour clarinette" de Didier Blancho et "Les Orientales" de Jean-Charles Point. Après s'être associé, par un concert, avec le Téléthon, le 4 décembre dernier, l'Ensemble récidive ce 18 décembre, dans le cadre de la journée du Secours Catholique. Au programme : une polka de Smetana; le "Concerto pour trompette" de Haydn ; un arrangement sur "Carman"; la "Pavane" de Ravel ; trois pièces extraites du "Lac des Cygnes" de Tchaïkovski ; l'adagio du "Spartacus" de Katchaturian ; et enfin, une danse slave de Dvorak.

Ensemble Instrumental Contrepoint
18 décembre - 20h30
Eglise Saint-Mathieu
Renseignements : 67 60 30 76

ARTS DU CIRQUE

"EMPREINTE DU FUTUR"



C'est à un magnifique voyage à travers les Arts du Cirque que nous convie le spectacle de la 5e promotion de l'Ecole Supérieure des Arts du Cirque. Produit par le Centre National des Arts du Cirque et mis en scène par Mari-paule B. et Philippe Goudard, "Empreinte du futur" explore le cirque et ses frontières pour en offrir une vision nouvelle. Des numéros de clown, d'équilibre sur barre, de tra-pèze volant, de jonglerie... en tout une

quinzaine de jeunes artistes offriront un spectacle résolument contemporain où espace, mouvement et temps se mêlent pour donner vie à une nouvelle forme de cirque. 2000 enfants des écoles primaires de Montpellier et du District, seront invités à deux représentations le 10 décembre à 10h et 14h30, dans le cadre de l'action pédagogique menée auprès des jeunes. 10, 11, 12 décembre Zénith de Montpellier FNAC : 67 64 14 00

11 DECEMBRE 1993 - DE 11H A 18H L'OPERA COMEDIE VOUS OUVRE SES PORTES

Au matin du 7 avril 1881, la foule silencieuse, rassemblée sous un fin crachin devant les restes calcinés de l'Opéra Comédie, était partagée entre la colère et la résignation. Par deux fois déjà, ce splendide bâtiment, voulu par le duc de Richelieu et inauguré en 1755, avait été la proie des flammes, conviant le public désolé à se presser régulièrement autour de son foyer comme auprès d'une cheminée pour s'initier davantage à l'art de la grillade et du barbecue mondain, qu'à celui des célestes crépitements sonores.

Lorsque le maire, Alexandre Laissac, décida de lancer un nouveau concours d'architecte, il prit donc garde à entourer le nouveau phénix de toutes les précautions d'usage, depuis les lances à incendie, jusqu'à l'électricité... Inauguré le 1er octobre 1888, l'actuel Opéra-Comédie conçu par l'architecte Cassien-Bernard, sous la tutelle bienveillante de Charles Garnier, manqua cependant de déclencher un nouvel incendie, tout spirituel celui-là ! Défendant les intérêts de la province et des artistes du cru, la municipalité s'insurgea en effet contre les exigences de son architecte et celles du clan des "Parisiens". Si elle perdit la guerre des pierres, qui opposa les carrières de St-Geniès-des-Mourgues à celles de Saint-Paul-Trois-Châteaux, elle réussit à imposer Bausan, Lefebvre, Avinaud et Costes, les "quatre mousquetaires du décor sculpté". Antonin Injalbert, se vit par



Grande vente des costumes de l'Opéra, le 11 décembre. Ici, celui de Pamina dans la "Flûte Enchantée", version 83. Dessin de Rudy Saboungi.

ailleurs confier le motif de l'horloge, Arnaud d'Urbec, la décoration de la Coupole, Ernest Michel, le foyer et les trois coupoles du grand escalier. Au fil des ans, Rachel, Sarah Bernhardt, Charpentier, Saint-Saëns, défilèrent sous ses dorures, certains, comme Jules Massenet, étant même assaillis dans leur loge par une horde de groupies aux méthodes aussi musclées que les admirateurs actuels de Madonna ou Michael Jackson... C'est donc à une invitation au temps retrouvé, que vous convie l'Opéra-Comédie pour un programme de visites exceptionnel de toutes les par-

ties publiques (grande salle, foyer, scène, cintres, salle de l'horloge, salle des lustres...). Une vente de costumes appartenant au fonds de l'Opéra sera organisée pendant la journée. Plusieurs boutiques seront réparties dans les parties publiques, équipées de cabines d'essayage pour vous permettre, l'espace d'un instant, de vous laisser aller à cette nostalgie de la volupté...

Inscription aux visites : Jusqu'au vendredi 10 décembre Opéra Comédie. Tél. 67 60 19 80 - Poste 973

Lu dans la presse

L'Opéra de Montpellier "champion" de la création lyrique contemporaine

A cause de la création lyrique contemporaine trouve son "champion" en France avec l'Opéra de Montpellier, qui affiche deux ouvrages, montés pour la première fois à la scène, de deux compositeurs français vivants.

"Le château des Carpathes" de Philippe Hersant, inspiré d'un roman fantastique de Jules Verne, a ouvert, mercredi soir avec un réel succès public, la saison 1993-1994 de l'Opéra de Montpellier qui, par ailleurs, créera le nouvel opéra de René Koering, "Marie de

Montpellier", avec Katia Ricciarelli dans le rôle-titre (25-28 janvier). "Cet effort pour renouveler le répertoire n'est pas au détriment de ce dernier, puisqu'il est la matière des sept autres productions prévues jusqu'en juin à Montpellier. Cependant, il est la condition sine qua non de la survie du genre", commente Henri Maier, le directeur de l'Opéra de Montpellier. En matière de création, cette institution -subventionnée essentiellement par la ville et son district (53.809.000 F) et l'Etat (4.591.098 F)-

se place cette saison en tête des treize maisons d'opéra en région de la Réunion des théâtres lyriques de France (RTL). Avec "Le château des Carpathes", Montpellier tient un opéra qui ne peut pas effrayer le grand public, souvent réticent à la musique atonale. On l'avait déjà constaté lors de l'audition en concert donnée au Festival de Montpellier 1992 qui a fait l'objet d'un disque chez ADES. Philippe Hersant, 45 ans, appartient à cette génération qui, sans complexe et avec un habile métier, revient à la tonalité.

LA MARSEILLAISE - 29 OCTOBRE 1993

BRavo HENRI MAIER !

THEATRE DU GRIFFY UNE AME D'ENFANT...

Lieu de création, d'accueil et de diffusion, le théâtre du Griffy se voue entièrement au spectacle pour le Jeune Public.

Après sa fermeture administrative de l'été, pour cause de mise en conformité aux normes de sécurité, le Théâtre du Griffy a rouvert ses portes, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. A l'affiche de ce début de saison, une version revisitée du "Petit Chaperon Rouge", entièrement conçue et réalisée par l'équipe de la Compagnie. "Un projet fou, explique Alain Garcia, le créateur du théâtre, que nous avons monté en quinze jours, avec en plus la nécessité de former le personnel à l'art de la marionnette..."

Ouvert en septembre 90, le Griffy entame en effet sa 4e saison autour d'une équipe neuve, avec l'ambition de continuer à proposer des spectacles pour jeune public, que ce soit par le biais des créations de la Compagnie ou par les spectacles accueillis.

L'an dernier, avec 240 représentations, ce sont près de 10.000 personnes qui ont gravi les petits escaliers de bois de cet étonnant théâtre niché, rue Glaize, en plein cœur de Montpellier.

"Ce sont les enfants qui ont créé ce lieu, ce sont eux qui nous récompensent par leur spontanéité, leur fraîcheur, leur attente. Après l'arrêt du spectacle des "Trois Petits Cochons", je me souviens que certains d'entre eux se sont assis devant la porte et se sont mis à pleurer..."



"Le petit Chaperon Rouge", en représentation jusqu'au 31 décembre.

Dans la salle, le même élan et la même passion, animent les petits spectateurs qui hurlent lorsque surgit le loup, battent des mains avec le chaperon rouge, chantent, rient, soufflent les répliques aux marionnettes, donnant la mesure de ce que doit être un véritable spectacle interactif.

"C'est parfois difficile pour les marionnettistes. Selon les réactions de la salle, on a parfois tendance à modifier la durée de certaines scènes et on perd parfois le rythme général de la pièce..."

Mais peu importe, pourvu que le bonheur des enfants soit intact. Tandis que les adultes sont impitoyablement chassés vers le fond ("J'y vois rien, j'ai un adulte devant moi"), les enfants investissent les lieux dans un cérémonial conçu pour eux.

"Nous avons fait un effort spécial pour proposer cette année des billets



Alain Garcia, le créateur du Théâtre du Griffy et les jeunes spectateurs.

attrayants, que nous poinçonnons à l'entrée pour respecter le rituel du théâtre qui est très important. Une volonté d'offrir des repères à l'enfant que nous reprenons dans le choix du répertoire en veillant à proposer la version des contes que les enfants connaissent et dont ils sont parfois capables de réciter certaines répliques..."

"Tire la chevillette et la bobinette cherra..." garde ainsi le mystère des mots récités comme dans un demi-sommeil, la magie des rêves éveillés... Les 50 places du Griffy, si elles présentent une intimité rare et une bonne qualité de visibilité et d'audition, posent néanmoins quelques difficultés. "L'an dernier, nous avons dû plusieurs fois refuser du monde, ce qui fait un peu mal au cœur lorsqu'on connaît nos contraintes de production..."

Autofinancé à 95 %, le théâtre du Griffy survit en effet grâce à la billetterie.

"Nous envisageons aujourd'hui de nous déplacer dans un nouveau lieu. Peut-être sur le quartier d'Antigone qui permettrait une plus grande accessibilité aux parents qui viennent souvent avec deux ou trois enfants en bas-âge ou même des nouveau-nés dans les bras... Nous avons aussi besoin d'un lieu de stockage plus vaste pour notre matériel. De toute façon, quel que soit le lieu que nous choisirons, nous y maintiendrons la qualité des actuelles productions".

Travaillant beaucoup avec le secteur scolaire, le public des haltes garderies, des crèches ou des centres de loisirs, le Théâtre du Griffy a réalisé depuis cette rentrée, autant de représentations que sur l'ensemble de la saison 92 (45 représentations spéciales pour groupes...).

"Nous avons aussi lancé un concours auprès des écoles, avec la collaboration des Entrepôts Agniel qui fournissent le tissu, pour la réalisation d'une marion-



Près de 10.000 enfants accueillis en 1992.

nette de sorcière. Elles seront ensuite exposées pendant les représentations..."

Né presque par hasard, le Théâtre du Griffy, ne manque pas d'ambition.

"Mon projet aujourd'hui, confie Alain Garcia, serait la réalisation d'un véritable Centre Dramatique pour le Jeune Public, qui associerait à la fois un travail de recherche et de création où interviendraient à la fois des gens de la Faculté, des plasticiens, etc. tout en étant alimenté par le vécu permanent et l'expérience indispensable des représentations..." En attendant, rendez-vous au mois de janvier pour le retour des "Trois Petits Cochons", sans oublier la grande création de l'année 1994, le "Chat Botté" dont nous vous livrons en avant-première un croquis à colorier.

Théâtre du Griffy
2, bis rue Glaize
Tél. : 67 66 01 94

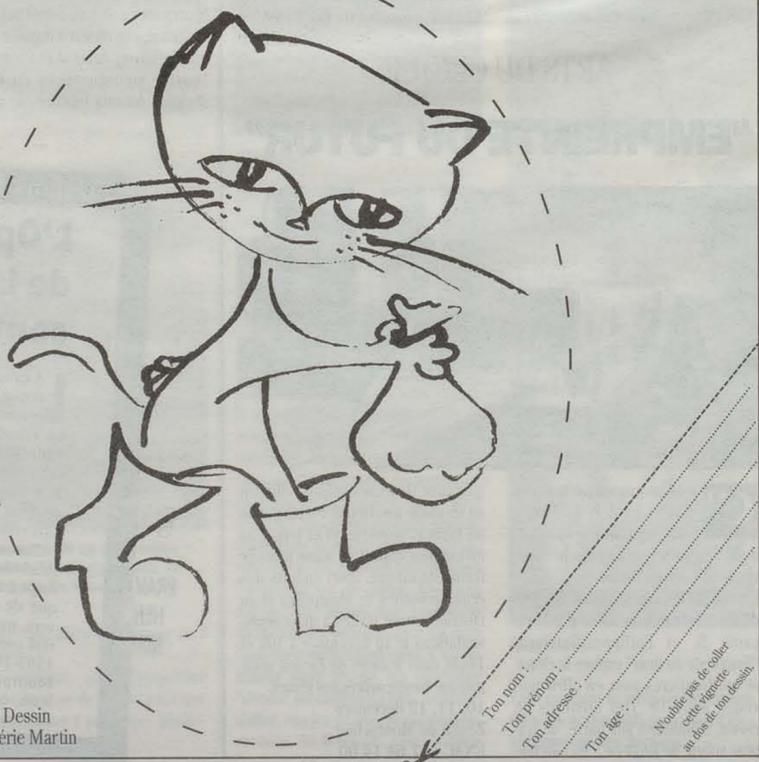
JEU CONCOURS

COLORIE LE CHAT BOTTE

Découpe le Chat-Botté en suivant les pointillés. Colle-le sur une feuille et colorie-le en dessinant autour de lui le décor de ton choix. Envoie ton dessin avant le 31 décembre, par courrier, à :

Théâtre du Griffy (concours Chat Botté)
2 bis, rue Glaize - 34000 Montpellier
Ce jeu concours est ouvert aux enfants de 2 à 12 ans.

Les meilleurs dessins seront récompensés par des invitations au Théâtre du Griffy.



Dessin Valérie Martin

De saisons en festivals, l'Opéra, Montpellier Danse et le Centre Chorégraphique vous donnaient tour à tour à voir ce que leurs regards très personnels retenaient de la danse. Cette année, le désir est né de

construire un programme tous ensemble. Pour mener à bien ce projet artistique, nous avons mis en commun nos expériences et nos énergies, chauffé à blanc notre passion. Danse à Montpellier 93/94 est l'aboutissement de cette réflexion et de ce travail collectifs, de ce dialogue toujours recommencé autour de nos différents regards.

Cette saison est un voyage, une vision où les plus grandes traditions classiques et contemporaines de la danse internationale

s'entrechoquent et sont confrontées au travail passionné des compagnies montpelliéraines qui nous ont si souvent enchantés. Venez nombreux. A très bientôt.

Henri Maier,
Opéra de Montpellier

Mathilde Monnier,
Centre Chorégraphique National
Montpellier
Languedoc-Roussillon

Jean-Paul Montanari,
Festival International
Montpellier Danse

Danse pour tous



Cie Didier Theron



Alwin Nicolais & Murray Louis Dance Compagny



Le Grand Ballet Classique De Moscou

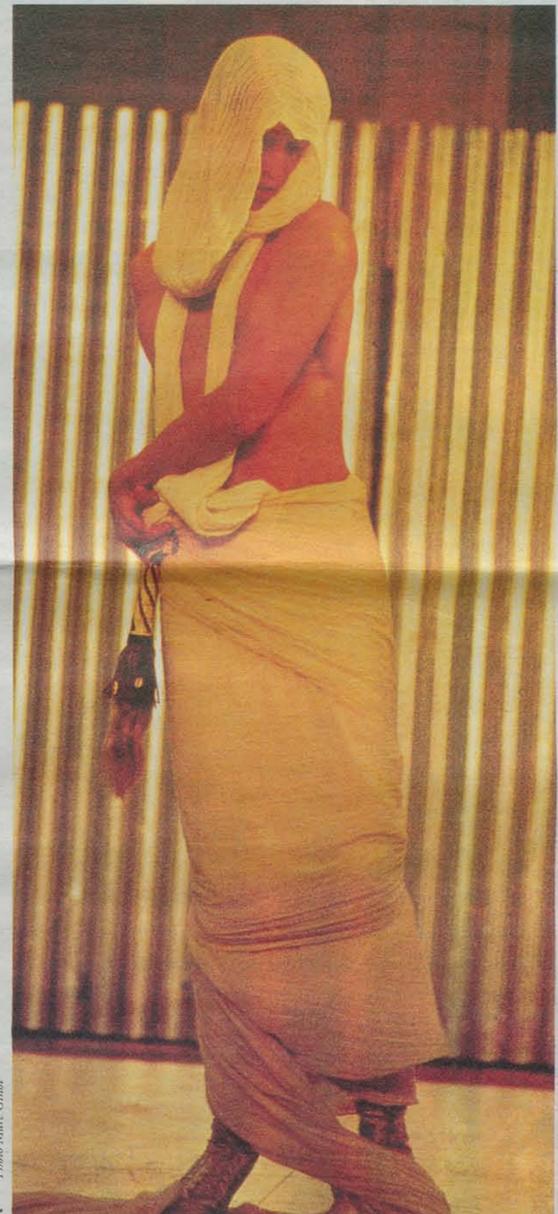


Photo Marc Ginot

Nederlands dans theater III



CARTE ENTRÉE DANS LA DANSE

Réservee aux moins de 25 ans, la carte entrée dans la Danse permet l'accès à 5 spectacles de la saison Danse pour 100 F seulement. Elle ouvre aussi, désormais les portes des spectacles du Festival International Montpellier Danse 94.

POINTS DE VENTE

Opéra de Montpellier - 11, bd Victor Hugo - 34000 Montpellier
Tél. 67 60 19 99

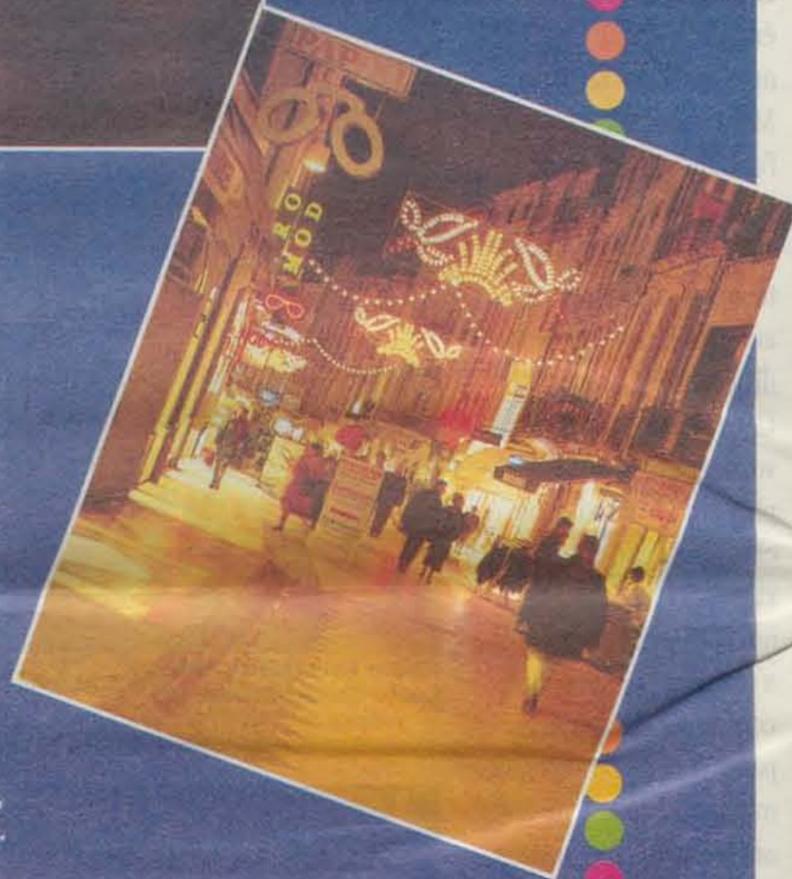
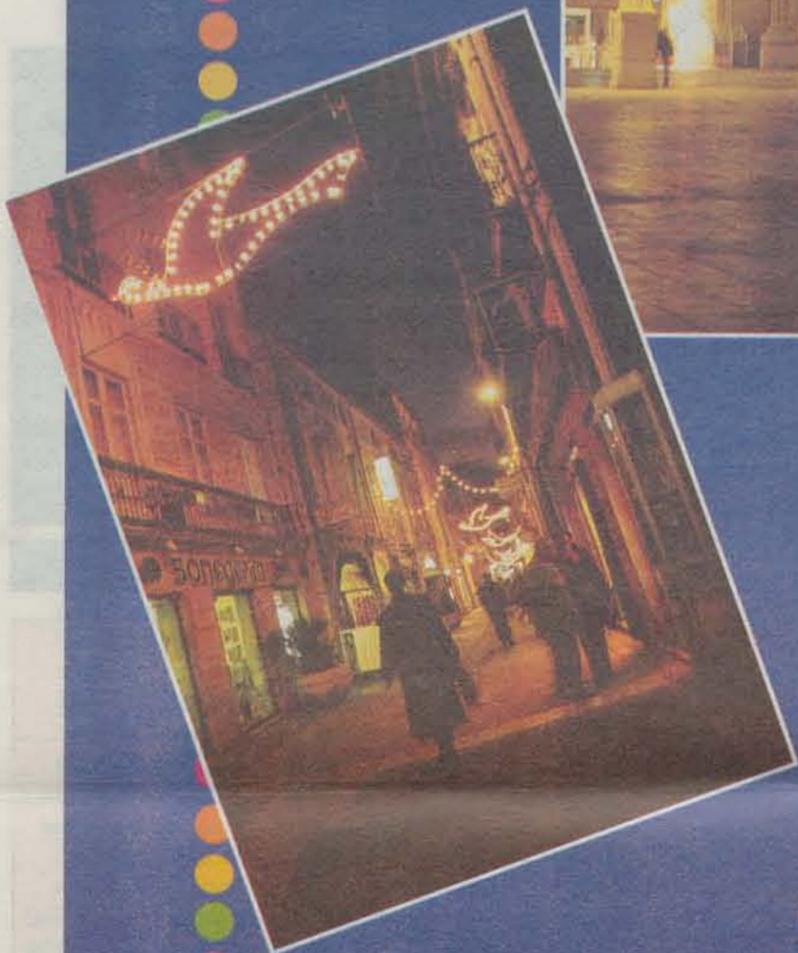
Espace Jeunesse - 6, rue Maguelonne - 34000 Montpellier
Tél. 67 92 30 50

CRIJ - 190, avenue du Père Soulas - 34000 Montpellier
Tél. 67 52 20 55

CROUS - 2, rue Monteil
34000 Montpellier
Tél. 67 63 53 93

Sauramps, Le Triangle
Allée Jules Milhau
34000 Montpellier
Tél. 67 58 85 15

LE GRAND BALLET CLASSIQUE DE MOSCOU Cendrillon. Les 28 et 29 décembre à 20h30. Opéra Berlioz Le Corum.	ALWIN NIKOLAIS & MURRAY LOUIS DANCE COMPANY crucible - mechanical involvement - tent le 18 janvier 1994 à 20h30. Opéra Berlioz Le Corum.	MIKHAIL BARYSHNIKOV WHITE OAK DANCE PROJECT Jocose - pergolesi organ tensible Le 19 mars 1994 à 20h30. Opéra Berlioz Le Corum.	OLIVIA GRANDVILLE LA SPIRALE DE CAROLINE Le K de e Le 9 avril à 20h30. Théâtre de Grammont	DIDIER THERON sur des charbons ardents Le 14 avril à 20h30. Opéra Comédie.	MATHILDE MONNIER pour Antigone Les 28 et 29 avril à 20h30. Opéra Comédie.	JOSEF NADJ Canard pékinois Le 11 mai à 20h30. Opéra Comédie.	NEDERLANDS DANS THEATER III Evergreens complément de programmation en cours Le 13 mai à 20h30. Opéra Comédie.	JACKIE TAFFANEL Hors champ création. Lieu et Date à déterminer
--	--	--	--	--	---	--	--	---



*P*our
les fêtes de fin d'année,
la Ville de Montpellier,
la Chambre de Commerce,
les associations de quartier
et de commerçants,
ont uni leurs efforts
pour illuminer
les rues.

*D'autre part
la Ville
a mis en place
des sapins de Noël
dans plusieurs
quartiers.*

*Un résultat
magnifique
qui fait
le bonheur
des yeux
et met le cœur en fête !*

